Economie Lausannoise

N° 1 Printemps 2009 – Paraît 4 fois par an

Le Flon, ville nouvelle de toutes les couleurs

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Certifié
ISO 9001

Centre d'exposition Gétaz

Route du Pré du Bruit 4, Villeneuve

Siège administratif Gétaz

La Veyre, St-Légier

WnG Solutions

Contactez-nous: WURLOD ARCHITECTES SA 021 729 93 64 info@wurlod.ch

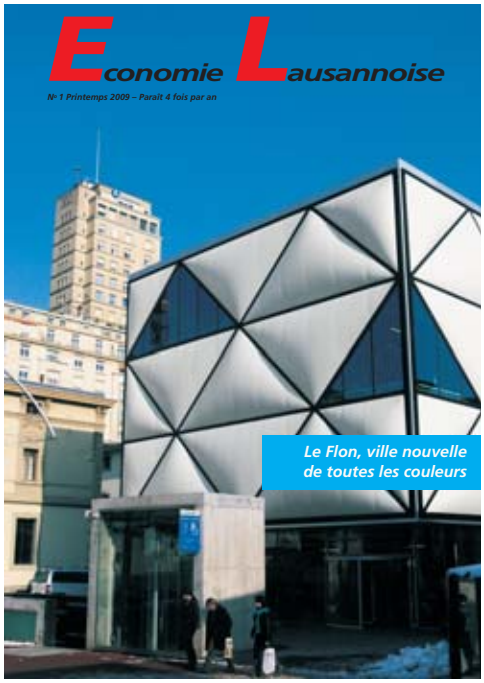

Sommaire

Nouvelle version de «Métamorphose» pour éviter une hausse des coûts 4

Dix ans de Riponnexpress et toujours plus de succès 9

Le Flon, petit Manhattan lausannois (Photo de couverture Jean-Paul Maeder) 11

Coups de cœur, coups de gueule 13

Quitte ou double pour Beaulieu 15

Larag Honegger, naissance d'un poids lourd de l'utilitaire 17

L'association des commerçants lausannois: entre confiance et prudence 18

La maîtrise des transports fait rêver d'une centrale cantonale 21

Enquête sur les retombées d'un éventuel péage urbain à Lausanne 25

Le PALM, main ouverte de l'Ouest lausannois 29

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de l'Association des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces:

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 29
Fax 021 796 34 74
e-mail: info@sic-lausanne.ch

Rédactrice responsable:

Nicole Grin

Impression:

Imprimeries Réunies Lausanne S.A.
Chemin du Closel 5, 1020 Renens

Le tracé de Beaulieu, une évidence

Michel Berney, président de la SIC

Lors de sa dernière séance, le Comité de la SIC, composé de représentants de la plupart des milieux sociaux et économiques de la région lausannoise, a débattu longuement de trois sujets d'actualité jugés particulièrement interdépendants et complémentaires.

Nous avons pris acte de l'évolution du projet «Métamorphose» qui propose, au terme d'une nouvelle étude de la Municipalité, la répartition des nouvelles installations sportives entre le nord et le sud de la ville.

Un nouveau stade destiné aux grandes manifestations d'athlétisme (par exemple l'accueil d'Athletissima) ainsi que des manifestations culturelles de masse, devrait voir le jour au lieu-dit la «Tuilière» près de la Blécherette.

Le foot sera, pour sa part, accueilli aux Prés-de-Vidy et complété par une piscine couverte exploitant au mieux les synergies et la complémentarité des équipements.

Une telle réflexion ne peut évidemment pas se faire sans le développement adéquat d'un réseau d'axes forts permettant de desservir efficacement la nouvelle zone fortement densifiée de la Pontaise-Blécherette complétée par les futures installations de la Tuillière.

Parallèlement, Beaulieu projette de se redévelopper et de se donner une réelle chance de prendre la place qui lui revient dans le concert de l'organisation de manifestations, d'expositions et de congrès.

Un projet privé ambitieux prévoyant la construction d'une tour permettant d'accueillir un centre d'affaires, deux hôtels, un restaurant et des commerces, viendrait compléter, en toute logique, ce tableau d'avenir.

Dans ces conditions, il est évident que le tracé du futur tramway envisagé entre le Flon et le plateau de la Blécherette doit passer par Beaulieu.

Le Conseiller d'Etat François Marthaler, répondant à un courrier de DECLIC signé également par la SIC, tient à préciser que les deux variantes Beaulieu et Borde feront l'objet d'une étude approfondie afin d'étayer l'aide à la décision en meilleure connaissance de cause. Il précise également, qu'à ce stade, il n'a pas d'a priori ou de préférences. Dont acte!

Pour la SIC, la variante de Beaulieu doit être retenue pour assurer, en passant, la meilleure desserte possible du Centre d'expositions et de congrès tout en respectant et en maintenant une bonne accessibilité au centre ville (rue Centrale, Saint-Martin, la Borde) selon le souhait des commerçants.

Michel Berney
Président SIC Lausanne

«Métamorphose» réajustée pour éviter un retard coûteux

Contesté par une initiative populaire, le vaste projet urbanistique lausannois de redistribution des espaces nord et sud de la ville sera soumis au peuple à l'automne. Au cœur du conflit: l'opposition au déplacement de toutes les grandes installations sportives au bas de la ville. Pour éviter que le citoyen ne jette le bébé avec l'eau du bain, la Municipalité propose une nouvelle mouture avec la réalisation d'un parc des sports dans la région de la Blécherette.

La Municipalité *in corpore* pour présenter un projet d'aménagement d'urbanisme, cela n'est pas courant. C'est cependant à la mesure des enjeux colossaux de «Métamorphose», le vaste plan de réorganisation du territoire par la redistribution des espaces au nord et au sud de la ville. On ne redessine pas ainsi Lausanne sans faire montre d'une totale unanimité, du moins au niveau de l'Exécutif. Dans les grandes lignes, rappelons qu'il s'agit ni plus ni moins, du moins au départ, que de déplacer au bord du lac les grandes infrastructures sportives, et de créer dans la région de la Pontaise un écoquartrier de 2000 logements. Tel était donc le plan initial, sans partage.

Ce projet de départ, amendé une première fois par le Conseil communal en 2007, ne faisait il est vrai pas vraiment dans la nuance. Il a suscité une belle levée de boucliers chez les habitants du nord de la ville qui redoutaient que leur secteur ne devienne une cité-dortoir. La formule largement participative mise en oeuvre par la Municipalité a certes permis des discussions et explications franches et ouvertes, mais la déception pour ne pas dire la colère de voir «déménager» les terrains de sport vers le sud a été la plus forte.

Redoutablement intitulée «pour l'installation de stades d'athlétisme et de football du projet ‹Métamorphose› dans la région de la Pontaise», l'initiative lancée en 2008 ne pouvait que faire un carton avec un tel intitulé. C'est ce qu'elle fit. Et l'ensemble des Lausannois voteront cet automne.

Que se passerait-il en cas d'acceptation? Les pouvoirs publics devraient bien sûr prendre en considération la volonté populaire. Cela ralentirait considérablement l'ensemble du projet, en étalerait la concrétisation dans le temps, avec l'inéluctable augmentation de coûts que cela engendrerait. Raison pour laquelle l'exécutif a décidé de prendre les devants.

C'est ainsi que le réajustement présenté en janvier dernier intègre la plus grande partie du souhait des initiants. Pour l'heure, ces derniers n'ont cependant pas l'intention de retirer leur initiative. Ils demeurent persuadés que le football doit rester au nord de la ville. La démolition du stade de la Pontaise est en effet maintenue dans cette nouvelle mouture municipale.

Les nouvelles infrastructures prévues à la Tuilière, près de l'aérodrome de la Blécherette, avec un stade d'athlétisme accolé à une salle multisports et une brochette de terrains de foot.

L'athlétisme au nord de la ville, le foot au bord du lac

Allant partiellement dans le sens des initiants, la Ville propose désormais la construction au nord, sur un terrain de la Tuilière, près de l'aéroport de la Blécherette, d'un stade destiné aux grandes rencontres d'athlétisme.

Initialement prévue au sud, cette nouvelle installation d'une capacité de 12 000 places répondra évidemment aux normes internationales en la matière. Cela notamment afin d'assurer la pérennité d'Athletissima jusqu'à présent organisé tant bien que mal à la Pontaise. «Ce stade destiné à accueillir des compétitions majeures serait aussi à la disposition des clubs et sport pour tous», souligne la Municipalité.

(Suite en page 6)

«**La confiance,** le plus précieux des partenaires.»

Lausanne, 10h54.
Stan Wawrinka, champion olympique de tennis en double. Le joueur vaudois sait que le succès est aussi une affaire de partenaire.

Ça crée des liens

www.bcv.ch

BCV

(Suite de la page 4)

Par ailleurs, «une telle installation permettrait d'accueillir des manifestations culturelles de masse (concerts par exemple) qu'il n'est pas possible d'organiser dans un stade sans piste d'athlétisme». Enfin, ce véritable palais des sports pourrait être complété par une dizaine de terrains de football actuellement situés aux Plaines-du-Loup destinés aux petits clubs lausannois.
Dans la foulée et au cours d'une seconde étape, ce projet de nouveau stade d'athlétisme au nord pourrait être flanqué d'une grande salle multisport et multifonctionnelle adaptée tant au sport qu'à la tenue de spectacles. Cela en remplacement du Centre intercommunal de glace de Malley dont ce n'est pas la vocation et qui ne répond pas aux exigences. Bref, cela reviendrait à créer un nouveau pôle au nord de Lausanne.
Pour la Municipalité, aujourd'hui comme dès le lancement du projet «Métamorphose», le sort du stade olympique de la Pontaise, obsolète, est scellé: il doit être démoli. Et de rappeler qu'en 2003 le Conseil communal avait refusé le projet de transformation et de rénovation de cette installation réalisée en 1954.

Stade «à l'anglaise» avec piscine

Et quoi de neuf au sud de la ville? Rien de moins qu'un second pôle sportif avec la construction d'un stade de football «à l'anglaise» de 13 000 places, aux Prés-de-Vidy, à l'emplacement des jardins familiaux, lesquels seront «transportés» de l'autre côté de l'autoroute... Stade «à l'anglaise», cela signifie terrain dépourvu d'une piste d'athlétisme autour de la pelouse. Avantage: plus de chaleur humaine et d'ambiance, davantage de spectacle, le public étant confortablement installé plus près des joueurs. D'ailleurs, tous les nouveaux stades en Suisse, à l'exception du Letzigrund de Zurich, sont construits selon ce principe.
Et ce n'est pas tout, ce nouveau stade serait associé à une piscine couverte avec le bassin de 50 mètres de compétition qui fait cruellement défaut dans la région lausannoise. Le surcoût pour l'ensemble serait de dix à 20 millions de francs alors qu'il faudrait en compter le double pour la réalisation d'une piscine olympique indépendante. De plus, sa localisation dans l'Ouest lausannois apparaît intelligente dans le sens où elle favoriserait une collaboration étroite avec le stade de Dorigny et permettrait une mise en commun des coûts d'exploitation avec les communes de Lausanne Région.

L'enjeu économique d'un projet sans précédent

«Métamorphose» est probablement le projet le plus ambitieux jamais mûri à Lausanne. Il s'inscrit dans la volonté de faire face à la forte croissance que connaît l'arc lémanique. Il est destiné à renforcer l'attractivité de la capitale vaudoise tant sur les plans économique que résidentiel.
A l'heure où l'on s'attend à l'arrivée de quelque 100 000 nouveaux habitants dans le canton de Vaud au cours des vingt prochaines années, l'agglomération lausannoise entend bien conserver son poids démographique et économique relatif, tant au plan cantonal que fédéral. L'objectif est clairement de maintenir dans la région 50% de la population et 55 à 60% des emplois du canton.
On comprend dans ce contexte que l'importance de la mise en œuvre de «Métamorphose» n'est pas qu'une affaire de logements supplémentaires dans le périmètre de l'écoquartier.
Il importe que la zone Pontaise-Blécherette soit équipée de manière à pouvoir accueillir de nouveaux emplois ainsi que des ouvrages d'utilité publique pour les jeunes comme pour les moins jeunes. Pas besoin de faire un dessin pour expliquer que le secteur est remarquablement situé pour ce qui est des communications, notamment grâce à sa proximité tant de l'autoroute de contournement que du centre de la ville.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Les actuels terrains de sport des Plaines-du-Loup seront affectés à du logement.

Partenariat public et privé

Pour ce qui est de la construction et de l'exploitation des installations sportives, l'intérêt de l'économie privée s'exprime de multiples manières. A notre époque, de telles réalisations ne sont pas concevables en dehors d'un partenariat entre le public et le privé. La Municipalité en est pleinement consciente: «Un stade est aujourd'hui conçu et réalisé avec la contribution du secteur privé, qui dispose en contrepartie de la possibilité d'implanter sur le même site des activités économiques. C'est ce qui est prévu au sud de la ville avec la construction du stade de football. Les activités économiques envisageables en lien avec le stade sont en cours de définition, qu'il s'agisse de bureaux, de commerces, d'autres activités ou de logements».
Plus précisément, un tel partenariat s'avérerait plus problématique si le stade de football était construit au nord de la ville, notamment à cause des effets négatifs de l'augmentation inévitable des flux de circulation dans le périmètre nord environné de quartiers d'habitations.
D'une manière générale, on sait que l'attractivité économique est commerciale du secteur nord est moins importante que celle de la région sud-ouest en raison d'une densité plus faible en termes de clients potentiels. Et d'avertir les initiants et ceux qui pourraient les suivre en votation populaire: «L'implantation obligatoire des grands équipements sportifs au nord de la ville aurait de ce fait des conséquences importantes et négatives pour le montage financier du projet, pour son équilibre économique dans la durée et pour l'attractivité du quartier dans son ensemble. Cette solution ne peut donc pas être encouragée, mais serait l'aboutissement probable de l'acceptation de l'initiative.»
Plus concrètement: «Dans tous les cas, en rendant moins intéressants les partenariats publics-privés, le maintien du Stade de la Pontaise augmenterait de quelques dizaines de millions de francs à charge du contribuable le coût du projet ‹Métamorphose›». Ce sont donc les enjeux économiques essentiellement qui guident le choix d'implanter au sud le football et la piscine olympique.

Alexander
Brioni
Canali
Ermenegildo Zegna
Kiton
Longhi
Loro Piana
Luigi Borrelli
Ravazzolo
Tiber

DI MARINO HOMME

Di Marino Homme
3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
Le parking Bellefontaine est à deux pas

Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble

Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

SOFICO SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Membre de la Chambre suisse des experts-comptables et fiscaux

Av. de Béthusy 4, Métro M2 "Ours", 1005 Lausanne
Tél. 021/323 07 12, E-mail : sofico@bluewin.ch

Visitez notre site : www.sofico.ch

Indépendants, particuliers, sociétés
Tous mandats fiduciaires, révisions, déclarations fiscales

MEYRIN • ECHANDENS • YVERDON-LES-BAINS • MONTHEY

LARAG HONEGGER

ENSEMBLE AU SERVICE DES PROS!

HONEGGER SA ET LARAG SA
UNISSENT LEURS FORCES ET DEVIENNENT
LA RÉFÉRENCE
DU CAMION ET DE L'UTILITAIRE LÉGER
EN SUISSE ROMANDE

VENTE • NEUF • OCCASION
LOCATION • LEASING
RÉPARATION • TRANSFORMATION
PIÈCES DÉTACHÉES

www.larag.com
www.garage-honegger.ch

MITSUBISHI FUSO
Mercedes-Benz

Dix ans de Riponnexpress l'ont rendu indispensable

Si Riponnexpress n'existait pas, il faudrait l'inventer. Cela fut fait il y a maintenant dix ans. Pour fêter cet anniversaire de manière constructive et afin de mieux envisager l'avenir, Parking Riponne SA a commandité un sondage d'opinion. Les résultats montrent sans l'ombre d'un doute à quel point ce service unique de transport gratuit des achats au parking participe à la dynamique économique du centre-ville et mérite d'être encore mieux connu.

Affectueusement surnommées les «schtroumpfmobiles» par le quotidien *24 heures*, les voiturettes électriques de Riponnexpress arpentent les rues marchandes de Lausanne depuis dix ans déjà. Elles ne cessent d'intriguer les visiteurs qui les découvrent tant leur mission est originale.

Depuis juin 1998, ce service unique en son genre organisé et financé par Coop City, Manor, Globus et Parking Riponne SA a transporté plus de 700 000 paquets de clients de l'un des trois magasins jusqu'au terminal du parking de la Riponne. Facturé à l'origine au client à deux francs la course, Riponnexpress est devenu gratuit un an après sa mise en service et le décollage fut évidemment vertigineux. En 2008, plus de 80 000 colis ont été acheminés, dont près de 60% en fin de semaine.

Nombreux sont les commerçants du centre qui voudraient y adhérer, mais ils refrènent leur enthousiasme lorsqu'on leur expose le prix à payer. Les frais d'exploitation de cette noria de petites camionnettes bleues sont en effet considérables – plus de 350 000 francs par an, essentiellement en raison des salaires.

L'étude réalisée en novembre dernier par MIS Trend avait pour principal objectif de mesurer l'impact de Riponnexpress sur les comportements d'achat des clients. Les enquêteurs ont interrogé 296 utilisateurs (marge d'erreur de ± 5,7% dans l'interprétation des résultats), 101 non-utilisateurs (marge de ± 10%) et 197 personnes sur rue (marge de ± 7%). Il en ressort d'abord que sans donner aucune description du service, un peu plus d'une personne sur deux parmi les non-utilisateurs ou les répondants sur rue le connaît bien. Cependant, 31% du public sur rue et 19% des non-utilisateurs ignorent que le recours à Riponnexpress est gratuit.

Fidélité et renouvellement

Les clients qui le connaissent s'en servent régulièrement. Parmi les utilisateurs interrogés, quatre sur dix sont assidus et y ont recours au moins une fois par semaine. Et la moitié des utilisateurs considérés témoignent d'une grande fidélité en confiant leurs achats aux voiturettes bleues depuis plus de 5 ans. Par ailleurs, ils sont 19% à y avoir recours depuis plus récemment, et 14% à faire leur première expérience de Riponnexpress. «Ces deux dernières proportions relativement importantes dénotent un renouvellement de la clientèle, intéressant pour sa pérennité», observe MIS Trend.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Les voiturettes électriques ont acheminé gratuitement plus de 80 000 colis d'achats l'an passé du magasin au parking de la Riponne.

Satisfaction impressionnante

A une presque unanimité (98%), les utilisateurs se déclarent entièrement satisfaits de la conservation des produits frais ou surgelés. Et 96% sont comblés par la rapidité du service à la consigne, 94% par l'état de leur colis à leur réception.

Quant à la ponctualité des livraisons, elle reste très favorablement notée avec 82% de «très satisfaits», mais l'on constate que 14% des utilisateurs se disent «assez satisfaits» de cet aspect et que 4% ont des reproches à formuler. Il demeure que la satisfaction globale des utilisateurs est impressionnante, près de neuf personnes sur dix se disant très satisfaites. Il ressort que les raisons ne justifiant qu'une satisfaction partielle sont des retards et attentes à la consigne surtout.

Si Riponnexpress peut faire mieux, c'est au niveau de l'information dans les magasins. Seuls 11% des répondants disent en effet que ce service leur est régulièrement proposé par les caissières, 25% de temps en temps, 39% une seule fois, et 25% jamais.

Impact sur le commerce et la ville

Que se passerait-il si Riponnexpress n'existait pas? MIS Trend répond que cela aurait un impact à trois différents niveaux sur les habitudes des utilisateurs. Tout d'abord, 68% d'entre eux iraient faire leurs achats hors du centre-ville. Ensuite, 63% achèteraient moins de produits à chaque visite. Enfin, la moitié d'entre eux passeraient moins de temps en ville. On note aussi que les utilisateurs ne pensent pas qu'ils iraient dans d'autres magasins du centre de Lausanne si ce service venait à disparaître. Riponnexpress donne à Lausanne l'image d'une ville plus dynamique, plus sympathique, favorisant le commerce et proche du citoyen. On l'a compris, le défi consistera de maintenir cet excellent niveau de qualité si le nombre de commerces partenaires venait à augmenter.

La conclusion de MIS Trend est on ne peut plus claire: «Ce service ayant un impact non négligeable sur les achats en ville et sur l'image de Lausanne, il s'agirait de communiquer cela à la Municipalité pour qu'elle prenne conscience de la valeur ajoutée d'un tel service pour la ville.»

BERTHOLET + MATHIS S.A.

BATIMENT
GENIE CIVIL
MICRO HYDRAULIQUE

TRAVAUX PUBLICS
RENOVATION - ENTRETIEN

AV. DU GREY 84 / CP 72
1000 LAUSANNE 30

021 646'06'56
bm.sa@bertholet-mathis.ch
www.bertholet-mathis.ch

ici
votre annonce
aurait été lue

goutte
Récupération SA

ISO 9001 SGS
ISO 14001 SGS

- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel pour souder et découper
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch

Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

Un lien de solidarité!

La Loterie Romande oeuvre pour le bien commun. Elle redistribue l'intégralité de ses bénéfices en faveur de projets et d'institutions d'utilité publique sur tout le territoire romand. Un soutien essentiel dont bénéficie notamment l'environnement.

www.entraide.ch www.loterie.ch

Loterie Romande
Le plaisir des uns fait le bonheur des autres

Le Flon, petit Manhattan de Lausanne du XXIe siècle

Dix ans de chantier auront été nécessaires et suffisants pour transformer l'ancien quartier d'entrepôts puis zone alternative de la plate-forme du Flon au cœur de Lausanne en une véritable petite ville nouvelle dans laquelle les architectes ont pu rivaliser de créativité. La quasi-totalité des commerces, services et logements sont désormais installés dans ce secteur remarquablement équipé proposant une rare succession d'enseignes branchées qui font rêver les jeunes et les moins jeunes.

Les échafaudages ont disparu, les machines de chantier se sont tues. La grande mutation de la plate-forme du Flon est quasi achevée. A quelques détails près. L'an dernier, ce ne sont pas moins de neuf bâtiments qui ont encore émergé ici. L'œuvre de la LO-Holding sera accomplie lorsqu'auront été transformés aussi les derniers bâtiments démodés le long des Côtes-de-Montbenon.
Après vingt ans de tergiversations politiques, d'idées et de contre-idées, une votation populaire et dix ans de travaux, Lausanne peut enfin s'enorgueillir d'une réussite urbanistique sans précédent.

Nouveaux repères

Aujourd'hui, depuis la place de l'Europe jusqu'au pont Chauderon, c'est une véritable ville nouvelle qui commence à s'offrir aux visiteurs sur quelque cinq hectares et demi. Avec ses commerces, ses bureaux, ses banques, ses logements, ses centres de formation, ses bistrots et restaurants, ses boîtes, ses cinémas, etc...
Cette ville nouvelle, entièrement piétonnière, on l'observe d'abord timidement, car il faut du temps pour réaliser que Flon ne rime plus avec mauvais garçons, et que l'ère du quartier alternatif réservé aux initiés est gentiment révolue. Puis on se l'approprie de plus en plus résolument. Et l'on découvre alors davantage qu'un quartier, une cité dans laquelle les repères habituels n'ont plus cours.
Avec ses axes perpendiculaires, à la manière d'un petit Manhattan, le Flon se visite d'abord les yeux en l'air. Non pas qu'il faille tordre le cou pour apercevoir le sommet des immeubles de verre ou de bois, mais parce que les bâtiments se caractérisent tous par des choix architecturaux plutôt hors du commun, qu'aucun ne passe inaperçu. Tous différents, certains audacieux, et pourtant en harmonie, car ils ont été érigés dans le respect du plan partiel d'affectation, c'est-à-dire en reprenant les volumes des entrepôts de jadis. Le joyau en est indiscutablement l'immeuble dit de la miroiterie, avec sa façade recouverte d'un matériau synthétique en coussin d'air, illuminée la nuit.

La rue du XXIe siècle

Et lorsqu'on abaisse le regard, se dévoile l'artère principale de ce quartier étonnant, l'ancienne voie du chariot transfigurée – du nom de la voie de chemin de fer qui irriguait jadis les entrepôts. Ici donnent les vitrines des principaux magasins branchés. Avec une activité commerciale concentrée aux deux extrémités de cette rue du XXIe siècle. Côté place de l'Europe d'abord, ce qui est fort logique, se situe l'accès le plus fréquenté au quartier en raison de sa continuation de la rue Centrale et de l'interface des gares du TSOL, du LEB et du m2. Et côté Chauderon d'autre part, puisque c'est là que se trouve l'entrée de l'immense parking souterrain.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Avec ses axes perpendiculaires et des bâtiments de verre, le quartier du Flon est une vériable ville nouvelle au cœur de Lausanne.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

La patinoire au cœur du Flon est désormais une animation classique de Lausanne en hiver.

Commerces en surface mais aussi en sous-sol pour deux grandes enseignes de l'alimentation. Côté place de l'Europe, c'est Migros avec son indissociable Denner qui a ouvert un supermarché souterrain assez original, dans le sens où il inaugure dans la région un système de caisses en ligne, à la manière des guichets postaux. Côté Chauderon, c'est notamment Casino qui propose son vaste assortiment sur deux niveaux en sous-sol, directement connecté au parking.

(Suite en page 13)

La prévoyance funéraire est un acte d'amour envers ses proches...

Mes obsèques, c'est mon affaire.

Alea Prévoyance Funéraire vous offre la possibilité de conclure un contrat de prévoyance vous garantissant que le moment venu, toutes vos volontés seront respectées et vos proches bien accompagnés.

Aléa Prévoyance Funéraire SA - Tél. 021 342 20 00
alea@planet.ch
www.dignite.ch

Dignité
La garantie de vos volontés

A envoyer à: Alea Prevoyance Funéraire SA, Maupas 6, 1004 Lausanne

❑ *Je désire recevoir sous pli discret votre documentation gratuite sans aucun engagement de ma part*

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Ville: _____

Téléphone: _____

sic_09/01

Boand & Maccagni s.a.

N'attendez pas d'être débordé pour faire appel à nous

Installations sanitaires -1018 Lausanne -Rue de la Pontaise 23—CP 62
Dépannage - Entretien - Transformations - Débouchages

Tel : 021 646.80.80 Fax : 021 646.86.42 www.boand.ch

- **Maîtrise fédérale**
- **Concessionnaires eau et gaz**
- **Dépannage et entretien d'installations**
- **Devis, Etudes, Expertises, Coordination**
- **Débouchages**
- **Biotechnologie, traitement des graisses**

Croquis du sinistre

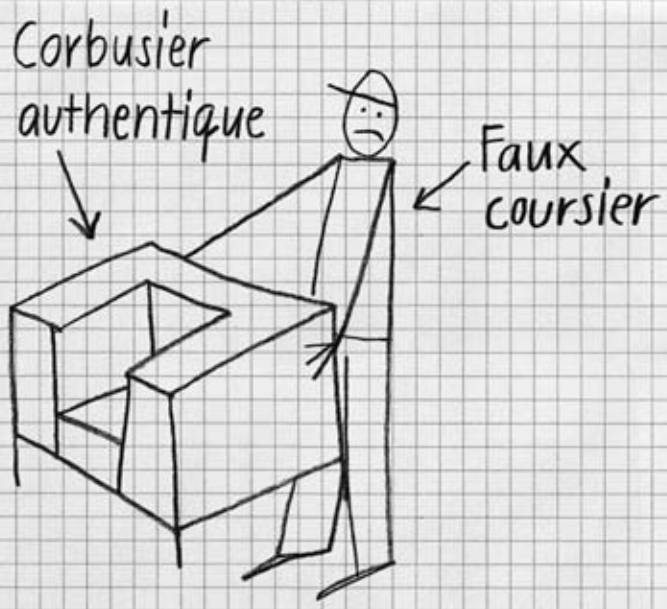

Quoi qu'il arrive: Nous vous aidons à vous sortir d'affaire rapidement et simplement. www.mobi.ch

La **Mobilière**
Assurances & prévoyance

Agence générale Lausanne, Pierre-Alain Wyer
Avenue du Théâtre 7, 1002 Lausanne
Téléphone 021 321 21 21, Fax 021 321 21 20
E-Mail lausanne@mobi.ch, www.mobilausanne.ch

(Suite de la page 11)

Avant-gardisme

La voie du chariot, long et spacieux rectiligne immaculé et pavé avec soin, se veut aussi une vitrine d'un certain avant-gardisme. Cela s'exprime d'abord par l'audace de certaines façades qui la bordent. Et puis aussi par la disposition de quelques œuvres d'art. Et enfin, plus prosaïquement, par la mise à disposition de WC publics d'un genre qui ne laisse personne indifférent. Une fois n'est pas coutume: ces toilettes valent le détour. Elles sont en effet dotées de parois de verre transparentes comportant en sandwich des cristaux liquides qui ne s'opacifient que lorsque quelqu'un se trouve à l'intérieur. Et ça marche. Il faut le voir – et surtout l'essayer – pour le croire.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Pour le plaisir des yeux, les architectes s'en sont donné à cœur joie.

Rare diversité

Comme toute petite ville moderne qui se respecte, la plate-forme du Flon offre une diversité et une animation qui vont bien au-delà de l'activité commerciale. Elle est pôle de loisirs nocturnes, avec quelques-uns des plus grands clubs de la capitale vaudoise, dont le mythique MAD pour n'en citer qu'un seul. Pôle de loisirs cinématographiques aussi avec le multisalles Pathé.
Plaisir de la bouche évidemment, pôle de la gastronomie et du *fastfood* avec d'une part le restaurant le Pur qui n'a jusqu'à présent déçu personne et d'autre part un McDonald's qui cartonne comme de bien entendu.
Pôle de formation aussi avec l'Ecole-club Migros, sans oublier l'Ecole de jazz et de musique actuelle, pionnière de la renaissance du quartier.
Pôle administratif enfin, puisque c'est ici que la Ville de Lausanne a installé ses services des travaux publics et de la sécurité publique, sur quatre étages représentant 10 000 m², dans le secteur très justement baptisé Flon-Ville.

Grain de folie

Flon-Ville, c'est par ailleurs l'aboutissement d'un concept visant à briser l'austérité d'un ensemble administratif, en incluant un petit grain de folie dans le complexe architectural.
Ce grain folie, sauf le respect qu'on doit à son auteur, c'est incontestablement l'Arbre sculpture géant fruit de la collaboration entre le label suisse de design Oloom et le designer anglais Samuel Wilkinson.
Cette œuvre de trente tonnes et haute de douze mètres trône sur une petite place de 2600 m² tapissée d'un sol en polyuréthane teinté dans la masse. Une placette alliant esthétique et fonctionnalité, particulièrement prisée par les pique-niqueurs à la belle saison.

Haute sécurité

La plate-forme du Flon est une propriété privée. A ce titre, la parcelle ne dépend pas de la mission de sécurité publique de la police lausannoise. Sauf mandat de prestation particulier.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Les fameuses toilettes «transparentes» qui ne s'opacifient que lorsqu'on s'en sert.

Maître à bord de ce quartier aux multiples lieux publics diurnes et nocturnes, la LO-Holding a fait le choix d'y installer une surveillance vidéo. Une douzaine de caméras observent les lieux en permanence.
Loin du débat qui agite partisans et opposants de la mise ne place de tels systèmes sur la voie publique, le procédé semble ici avoir fait ses preuves si l'on considère le faible nombre de déprédations et d'infractions qui s'y produisent.

Coups de cœur ou de gueule

***Economie lausannoise* est lu chaque trimestre par de nombreux décideurs des mondes économique et politique. Exprimez dans ses pages votre opinion sur les thèmes qui vous enthousiasment ou qui vous révoltent, par lettre ou par e-mail au Secrétariat de la SIC, rue du Petit-Chêne 38, Case postale 1215, 1001 Lausanne. Email à info@sic-lausanne.ch**

A propos d'un article paru dans l'édition hiver 98-99.
La lecture de l'article «Prendre de la hauteur…» m'a réjouit. Enfin on réalise que nos Autorités galvaudent les surfaces constructibles, du centre et de la proche périphérie.
Nos politiques locaux souhaitent conserver une «éthique bourgade» mais veulent appeler Lausanne, une Ville. Depuis plusieurs années, on parle de densifier le centre pour ramener des habitants (contribuables) et des commerces.
Pour l'instant, on n'entend que des rodomontades (ronds de corps et d'esprit). L'exemple ci-dessous illustre parfaitement ce gaspillage: ch. de Pierrefleur 15-17, devant les six étages sur rez des nos 58-60-62, voir de la tour no 54. Un emplacement grand comme un terrain de football, magnifiquement situé, a été utilisé pour construire, dit-on, une école, sur un étage sur rez. Le faîte arrive à la hauteur du rideau d'arbres, donc sans vue. Et cela à côté d'immeubles très récents de trois, quatre niveaux sur rez. Il me paraît qu'il aurait été possible d'ajouter au moins deux niveaux pour aménagement d'appartements, quitte à créer une entrée arrière séparée.
Pourquoi s'escrime-t-on à bâtir des écoles sur les plus beaux emplacements de la Ville? (Bergières, Belvédère, Elysée.) Les élèves doivent étudier, avoir du soleil mais pas nécessairement une vue somptueuse.
Ne pourrait-on pas modifier le règlement des constructions pour autoriser, partout, des constructions de 5 niveaux, neuves ou à rehausser?
Lausanne évoluerait vraiment pour être une ville et non un musée pour sauvegarde de maisons sans intérêt réel (voir Mont-d'Or!)

Raymond Leuba
Lausanne

N.B.: la lecture de votre périodique est majoritairement intéressante. Bravo!

09-124-CS

LEASING D'ENTRETIEN ET GESTION FLOTTES SUR MESURE.

VOTRE PARTENAIRE POUR DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ EFFICACES

Responsable du département flotte

Marcel Hauselmann
Tél. 021 631 24 45

Conseiller de vente au département flotte

Giuseppe Anzaldi
Tél. 021 631 25 00

Sous la marque MultiFleet, le Groupe Emil Frey offre à ses clients des prestations étendues, orientées sur l'avenir, dans les domaines de l'acquisition et de la gestion du parc véhicules.
Le Groupe Emil Frey, depuis 85 ans au service de l'automobiliste, avec compétence professionnelle à des prix corrects, vous offre maintenant avec MultiFleet la possibilité de vous consacrer pleinement à vos affaires sans devoir vous occuper de vos véhicules. La compétence professionnelle de chaque partenaire vous garantira des avantages d'avant-garde pour votre mobilité à de très bonnes conditions !

PALETTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS

Service complet

- 21 marques de qualité
- Utilitaires sur mesure
- Solutions de financement et d'assurance personnalisées
- Services étendus dans nos 31 garages
- Concept d'élimination écologique

Leasing d'entretien professionnel et gestion de flotte selon vos besoins

- Service et entretien
- Remplacement de pneus
- Carte essence
- Assurances
- Taxes de la circulation
- Reporting
- Sale & Lease Back – Multifleet prend en charge votre flotte actuelle

Emil Frey
Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA
Crissier

MultiFleet

Laisser tomber Beaulieu… c'est renoncer à 400 millions

Le manque de motivation d'une certaine catégorie d'élus à investir l'argent public nécessaire à la modernisation du site de congrès et d'exposition lausannois tranche avec la volonté de doter le canton d'outils à forte plus value économique. L'an dernier, une étude de l'Université de Lausanne a en effet estimé à 415 millions de francs l'apport économique direct et indirect des manifestations organisées sur le site de Beaulieu.

Il y a bientôt dix ans déjà, les Vaudois ont accepté de consacrer 80 millions de francs pour assainir la situation financière de Beaulieu, dont la structure a été modifiée de fond en comble à cette occasion: une fondation propriétaire, et une société d'exploitation. C'était une question de survie ou de mort. Mais certainement pas une assurance tous risques sur le futur. La nouvelle organisation était censée s'autoalimenter pour les investissements futurs, la société d'exploitation payant notamment une forme de loyer à la fondation. La réalité d'un marché de plus en plus disputé en a décidé un peu différemment.

Aujourd'hui, si la modernisation du bâtiment principal, le Palais de Beaulieu, est achevée, et que les lieux n'ont plus rien à envier à un centre de congrès dotés des équipements les plus performants, il en va tout autrement pour ce qui est des halles sud. Vieilles et moches, totalement dépassées, à la limite de l'insalubre, elles pénalisent l'entier du site dans son travail de prospection d'une clientèle de plus en plus exigeante et de plus en plus gâtée par la concurrence. C'est simple, on n'ose plus lui faire visiter les lieux…

De fait, la dégradation a atteint un tel point que si rien n'est entrepris à relativement court terme, c'est l'organisation du Comptoir suisse lui-même qui risque d'être compromise tandis que les autres grandes foires et expositions fileraient immanquablement à Fribourg ou à Berne.

Pour mener à bien cette réfection totale, c'est de trente millions de francs que la Fondation devrait pouvoir disposer, somme qu'elle n'a pas. Quel que soit le montage financier, les pouvoir publics ont un rôle important à jouer. Conseiller d'Etat en charge de l'Economie, Jean-Claude Mermoud en est parfaitement conscient. Il estime même que c'est un plan global de rénovation dont Beaulieu a besoin. Un véritable plan de relance permettant des investissements à hauteur de 100 millions de francs sur une période de dix ans.

Président du conseil d'administration, Me Jean-Philippe Rochat voudrait bien couper court aux rumeurs défaitistes qui ne voient en Beaulieu qu'une réduction de Palexpo forcément vouée à l'effondrement. Il rappelle que les deux ne jouent pas dans la même catégorie, que le site de Genève a une vocation internationale et que celui de Lausanne joue essentiellement des cartes nationales ou régionales.

Et comme si cela n'était pas encore assez compliqué, vient se greffer là-dessus la polémique du tracé du futur tram reliant la place de l'Europe à la Blécherette. Pour le syndic de Lausanne comme pour les milieux économiques, l'abandon de la variante passant par Beaulieu reviendrait incontestablement à se tirer une balle dans le pied.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Si le Palais de Beaulieu proprement dit est désormais digne de ce nom, les halles sud sont indignes d'un centre moderne d'exposition.

Quitte ou double

Si rien de tout cela n'est entrepris, c'est simple: Beaulieu ne sera plus qu'un souvenir dans quelques années. Il n'en resterait que le palais proprement dit, limitant les activités à l'organisation de congrès. Quant au reste du terrain, il désignerait un quartier d'habitations – non desservi par le tram… – puisque tel est le souhait de nombreux élus lausannois. Une destinée contre laquelle Daniel Brélaz lance une mise en garde, rappelant que la ville a aussi besoin d'un tissu économique autre que des logements pour parvenir à assumer les dépenses de la collectivité. Et de souligner que le gâchis serait énorme pour les communes et le canton qui avaient réuni les 80 millions de francs en l'an 2000.

Ce quitte ou double est d'autant plus rageant qu'il intervient au moment où Beaulieu vient de concrétiser une alliance avec la société bâloise Foire Suisse. Un rapprochement qui devrait rapidement amener des manifestations à Lausanne... dès que les halles seront modernisées.

Nouvelle équipe

Pour renforcer encore ses chances de tirer son épingle du jeu dans un monde de plus en plus concurrentiel et poursuivre son travail de redéploiement dans les meilleures conditions, le Conseil d'administration a nommé Jacques R. Meyer, ancien directeur général de la BCV, au poste d'administrateur-délégué de Beaulieu Exploitation et CEO. Il est désormais à la tête d'un trio qui comporte, pour la partie financière et stratégique, Claude Romy, président de Dimension SA, et Edouard Debétaz, chargé de recherche et développement pour de nouvelles activités commerciales. Rappelons que Claude Romy fut celui qui redressa financièrement la société Baumgartner avant son rachat par BBC Group. Et qu'Edouard Debétaz fut chef de projet pour le Comptoir Suisse avec à son actif une réussite incontestable.

La société pourra ainsi bénéficier de la très vaste expérience complémentaire de ces trois personnalités pour notamment mettre en œuvre la nouvelle politique en matière de marketing et de vente et pour réaliser les projets stratégiques et financiers en cours.

Clinique de
La Source
Lausanne
La qualité au service de votre santé
Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité
Etablissement privé de 150 lits
Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7
Unité de soins intensifs
Centre ambulatoire / Endoscopie
Centre de cardiologie interventionnelle
Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24h/24
Institut de radiologie (I.R.M., CT-SCAN, PET-CT)
Institut de radio-oncologie
Laboratoires
Centre de procréation médicalement assistée
Institut de physiothérapie
THE SWISS LEADING HOSPITALS
Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse
Tél.+41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66
www.lasource.ch
clinique@lasource.ch
EFQM
Recognised for excellence

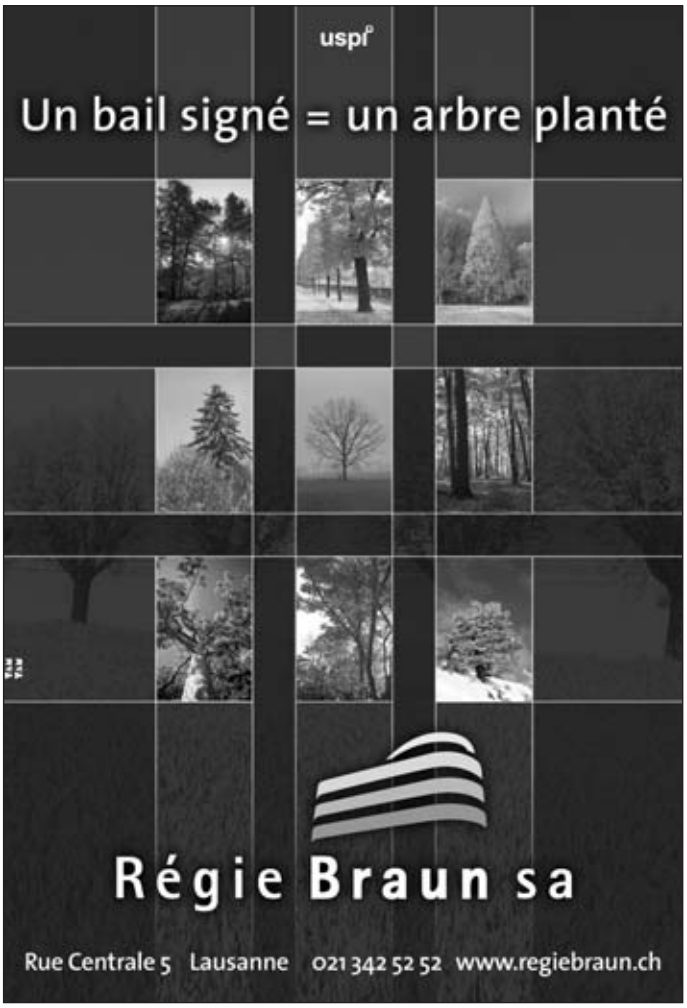
uspi
Un bail signé = un arbre planté
Régie Braun sa
Rue Centrale 5 Lausanne 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

SPI SA
Sablage Peinture Industrielle
Z.I. Praz Devant 18 1032 Romanel-sur-Lausanne
www.spi-sa.ch
info_spi@sunrise.ch Tél. 021 647 74 06 Fax:. 021 647 74 30

Avènement d'un nouveau poids lourd de l'utilitaire

Le Garage Honegger SA et la marque Larag ont mis en ce début d'année leurs billes en commun au sein du groupe Jäger Holding, à Wil. Cette fusion se concrétise par la constitution d'un réseau comportant désormais sept sites en Suisse et pesant 25% de part du marché helvétique Mercedes Benz camions et utilitaires. La collaboration sera particulièrement étroite avec Larag SA Meyrin implantée depuis vingt ans en Suisse romande.

Honegger lie la destinée de ses sites d'Echandens, de Monthey et d'Yverdon à celle des enseignes Larag à Will, Saint-Gall, Neftenbach et Genève. Tel est le résultat de la finalisation d'un partenariat progressif avec le groupe Jäger Holding qui détient désormais 100% du capital actions de Garage Honegger SA.

Mariage d'amour et de raison

Mariage non seulement de raison, mais aussi union de deux sociétés qui se fréquentaient depuis de nombreuses années. «Je travaillais déjà depuis plus de 15 ans avec la famille Jäger, et mon père avant moi depuis bien plus longtemps encore.» Pour Nicolas Leuba, directeur du Garage Honegger, ce regroupement ne résulte pas d'une opportunité destinée à palier un quelconque péril. «Il ne faut pas y voir une opération de sauvetage, mais l'aboutissement d'un long processus de rationalisation dans la logique industrielle.» Et d'ajouter que cela ne pouvait se réaliser finalement qu'avec Jäger: «Ce sont des amis, des gens avec lesquels nous partageons une philosophie commune notamment dans le souci du service proximité pour le conseil, l'entretien et les réparations.»

Ainsi constituée, la nouvelle entité détient de manière indépendante désormais 25% des parts du marché suisse Mercedes-Benz en matière de camions et d'utilitaires. Elle occupe 500 personnes, totalise quelque 800 ventes par année, entreprend environ 2000 interventions de dépannage et exécute plus de 30 000 ordres de réparation. Si la naissance du nouveau groupe s'accompagne bien évidemment d'économies d'échelle, tous les employés actuels conservent néanmoins leur poste, tandis que la centaine d'apprentis qui évoluent dans le groupe trouvent désormais une occasion appréciable d'élargir leur horizon professionnel grâce à des possibilités d'échange sur les différents sites en Suisse.

L'union fait la force face à la crise

De fait, ce projet a débuté de manière très concrète en 2005. Il répond à une vision proactive cultivée depuis trois générations. Nicolas Leuba: «Difficile aujourd'hui de lutter efficacement contre les gros concurrents alémaniques. Mieux vaut donc s'allier intelligemment, partant par exemple du constat que les achats dits ‹grande flotte› se font généralement d'une manière centralisée outre-Sarine.» Et de souligner que «nous évoluons dans un monde économique où tant la «surface financière» que la représentativité réelle d'un secteur compte à double lors de toutes les négociations et divers échanges économiques durant l'année».

Nicolas Leuba, directeur de Honegger, est aussi président de la commission camions à l'UPSA.

En clair, l'objectif consiste à offrir une alternative de poids face à l'importateur, tout en proposant à la clientèle la flexibilité qui caractérise une entreprise libre de ses choix. Il s'agit également de s'organiser pour anticiper au mieux la mutation progressive dans les transports routiers en Suisse.

Cette intelligence consiste notamment à se structurer de manière à proposer un maximum de points de ventes. Et pour les desservir de manière rationnelle, les forces de vente des deux sociétés sont regroupées en une seule équipe opérationnelle dans les cantons de Genève, Vaud et Valais.

En choisissant pour slogan «Ensemble au service des pros», Larag Honegger illustre parfaitement la volonté de cohésion et de concentration des forces en jeu pour une meilleure efficacité offerte aux clients.

Nul ne sait quels seront les effets de la crise financière sur la marche des affaires. Il n'est pas exclu que les ventes diminuent. Mais ce n'est pas une raison pour voir l'avenir en sombre. D'abord parce que les travaux d'entretien des véhicules se maintiendront bien évidemment. Et ensuite parce qu'un autre marché, celui de location de plus ou moins longue durée, est probablement appelé à se développer.

Nicolas Leuba, 41 ans, conserve sa fonction de directeur pendant un an. Puis il prendra la tête du conseil d'administration pendant trois ans. L'homme est aussi une figure de proue dans le monde associatif, où il conserve son siège au comité central de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) dont il président la commission camions.

Poids lourd économique

Rappelons enfin que la fusion Larag et Honegger intervient dans un secteur d'activité dont on tend parfois à oublier le poids économique. Saviez-vous que toutes catégories confondues, les transports motorisés occupent en Suisse plus de 38 000 employés dans quelque 4000 garages qui entretiennent et réparent plus de cinq millions de véhicules en circulation? Et que ce secteur totalise 28 milliards de chiffre d'affaires annuel, sans compter la vente de véhicules neufs.

Optimisme, solidarité et prudence face à la crise

ACL
Association des Commerçants Lausannois

Rendez-vous des personnalités des mondes économique et politique, le traditionnel apéritif de janvier de l'Association des commerçants lausannois (ACL) est aussi l'occasion de faire le point non seulement sur la marche des affaires, mais également d'une manière générale sur la stratégie visant à dynamiser la ville de Lausanne. Une chose est sûre: l'ombre de la menace de la récession ne suffit pas à briser l'élan donné par le City Management, bien au contraire.

Le dernier lundi de janvier est devenu un rendez-vous incontournable de toutes celles et ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à la santé économique de la capitale vaudoise. La portée du traditionnel apéritif de début d'année organisé par l'ACL dépasse en effet largement l'horizon du seul petit commerce lausannois. Et le cadre superbe du Lausanne Palace se justifie à chaque fois pleinement pour ce qui s'apparente de plus en plus à un véritable petit forum économique informel enrichi de la participation de nombreuses personnalités du monde politique communal et cantonal.

Parmi le riche parterre d'invités représentant les pouvoirs publics, on reconnaissait notamment le président du Conseil communal Claude Bonnard, le syndic Daniel Brélaz et les Municipaux Silvia Zamora, Jean-Christophe Bourquin et Olivier Français, ainsi que Florence Nicollier cheffe de la police du commerce, ou encore Jacques Perrin, président du Grand Conseil.

Un dénominateur commun à chacune des personnes présentes: la satisfaction liée à la mise en service du métro m2 et son immense succès populaire, incontestablement le principal investissement de cette année 2008 sur l'avenir du développement du commerce en ville. Soulagement double de fait, puisque d'une part Lausanne est enfin délivrée d'un chantier envahissant, et que d'autre part et surtout, elle est désormais dotée d'un transport public unique en Suisse, enviable et envié.

Tendance à la stabilisation

Devenu City Manager de Lausanne, Christian Masserey a cédé en octobre dernier les rênes de l'opérationnel de l'ACL à Rémy Pierre de Blonay, nouveau secrétaire général de l'association. Ce changement d'interlocuteur est aussi l'occasion de réaffirmer la présence de l'ACL sur le terrain, d'entretenir des liens étroits et constructifs avec les associations de quartier et les sociétés de développement.

Comment se porte le commerce lausannois? Pour s'en faire une idée, l'ACL propose chaque année à ses membres de répondre à un questionnaire. Les résultats de ce sondage peuvent s'avérer précieux dans le développement d'efforts groupés ciblés. Voici les principales tendances ressortant des réponses données pour l'année 2008.

Pour ce qui est du chiffre d'affaires, 42% des sondés constatent qu'ils ont progressé, tandis que 39% estiment que les rentrées sont demeurées stables. L'année précédente, ils étaient 61% à avoir augmenté leur chiffre. «Pas terrible à première vue, mais cela indique que 80% des commerces ayant répondu sont au moins restés au niveau de 2007 qui fut une année prospère», commente le secrétaire général. «Aucune raison donc de s'alarmer à ce stade, la situation économique du commerce de détail ayant eu une forte tendance à la stabilisation.»

La circonspection est en revanche de mise pour ce qui est des prévisions 2009. En effet, 49% des sondés prévoient une stabilisation et seulement 10% une augmentation. En conséquence, seuls 61% des employeurs ont choisi d'augmenter les salaires de leur personnel au début de cette année. Ils étaient 75% l'an passé.

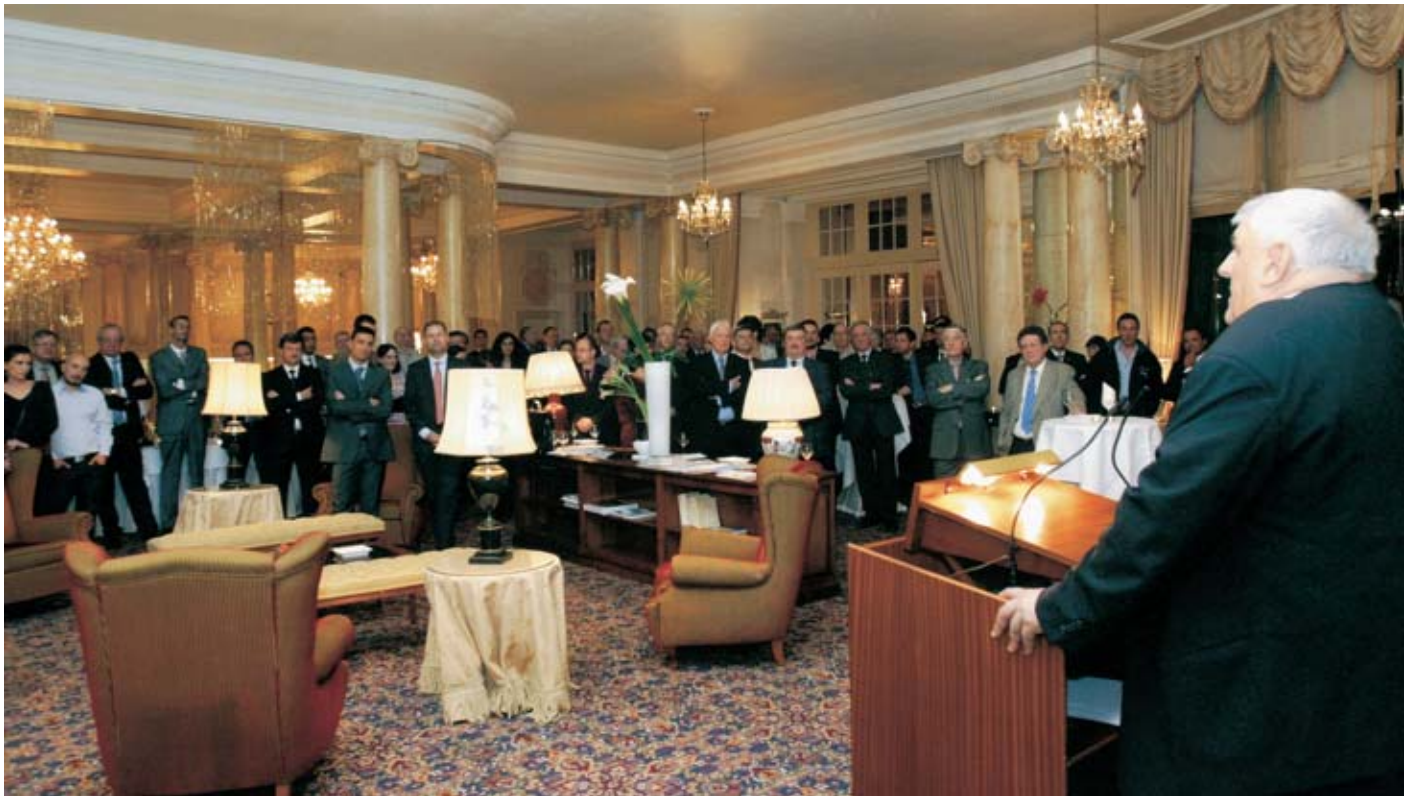

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le syndic Daniel Brélaz lors de sa traditionnelle allocution face à un auditoire particulièrement attentif.

«L'heure du grand retour du concret sur l'abstrait»

«J'invite toutefois à la prudence face à toute prévision alarmiste qui ne serait que le reflet d'une situation économique globale se drapant d'un voile d'incertitude», souligne Rémy Pierre de Blonay. Et d'ajouter: «Voici venue l'heure du grand retour du concret sur l'abstrait. La bulle financière a montré ses limites en remettant *de facto* l'économie de marché au centre de la mécanique économique, véritable moteur de la stabilité et créatrice de valeurs en termes réels.»
Il rappelle que la consommation est la ressource indispensable au bon fonctionnement du système. Retour aux sources sûres: «L'antédiluvien ‹panier de la ménagère› de nos premiers cours d'économie est un indicateur dont la fiabilité est toujours d'actualité. La logique est implacable: il ne peut y avoir de consommateurs sans vendeurs, pas de vendeurs sans commerçants.» De fait, détenteurs de l'économie vraie par opposition à l'économie virtuelle, les commerçants évoluent dans un monde où il n'y a pas place pour la spéculation.
L'union dans le développement d'une stratégie économique commune faisant la force, l'ACL réaffirme son soutien indéfectible au City Management et au partenariat. «Le commerce doit envoyer un signal fort à la rue: nous sommes organisés, et nous n'avons pas peur. Présentons un front uni à ceux qui ne veulent pas avoir confiance en l'avenir.»

Collaboration à tous les niveaux

Rémy Pierre de Blonay a rappelé que l'ACL encourage la collaboration avec tous les partenaires qui font la prospérité de la ville, l'apéritif de janvier en étant la concrétisation la plus visible. «Nous nous sommes engagés sur la voie du multilatéralisme en multipliant les initiatives avec les mondes économique et politique de notre cité.»
A l'attention des membres de l'association, il rappelle que cette collaboration se fait également à l'interne.
Quoi de neuf à l'ACL? Si l'ensemble des prestations existant est bien sûr maintenu, la grande nouveauté au service des membres est l'adoption du Règlement pour le fonds de soutien aux activités des commerçants membres pour l'organisation de manifestations. «A ce titre, 25 000 francs ont déjà trouvé preneur au deuxième semestre de l'année 2008. Les bénéficiaires sont toutes des associations de commerçants ayant franchi le Rubicon en devenant membre collectif de l'ACL. A noter que leurs membres respectifs ne sont d'ailleurs pas tous membres de l'ACL à titre individuel. La situation actuelle nous pousse à nous serrer les coudes. Je reste persuadé que, aujourd'hui plus que jamais, l'ACL, association plus que centenaire, a un rôle déterminant à jouer».

City Management: «Nous n'avons que faire de deux camps»

En l'absence de Madame Martine Fiora Guttman, c'est Ivan Benjamin, vice-président de l'ACL, qui s'est félicité de l'excellente collaboration avec les autorités municipales sur le dossier du City Management, «une création de l'ACL avec d'autres groupements, une institution moderne, indispensable, que plusieurs grandes villes européennes expérimentent et vivent avec succès depuis des années, une interface entre tous les acteurs économiques d'une ville et les autorités politiques».
Il demeure que les opposants au City Management ont récolté suffisamment de signatures pour risquer de ruiner l'idée. «Une votation sur ce sujet ne serait que contre-productive, car quelque soit le résultat nous n'avons que faire de deux camps, l'un vainqueur, l'un vaincu. Dans la conjoncture qui s'annonce, seule l'union fait la force», avertit Ivan Benjamin.
Ivan Benjamin a par ailleurs rendu un hommage mérité à Christian Masserey qui a œuvré pendant sept ans au côté de l'ACL. «Avec lui, l'ACL s'est imposée comme partenaire incontournable du commerce de la ville. Grâce à sa personnalité et à son travail, les relations avec les autorités se sont considérablement améliorées, permettant la mise sur pied de nombreuses réalisations pour le bien de tous. Dans le domaine des relations sociales il fut l'artisan privilégié de la convention collective dans le commerce de détail qui nous permet de travailler le samedi jusqu'à 18 heures et qui, nous le souhaitons, nous procurera d'autres souplesses dans le futur afin de pouvoir répondre aux modes de consommation et aux attentes en perpétuelle mutation des clients qui font vivre nos collaborateurs.»

Les défis de 2009

Optimisme et persévérance malgré les nuages qui semblent s'amonceler dans le ciel économique: «L'année 2009 s'annonce certes plus difficile mais nous ne devons en aucun cas céder au catastrophisme. Soyons inventifs, performants, mobiles et sachons valoriser et conjuguer nos multiples atouts.» Faisons notre la devise de Guillaume d'Orange: «Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.»
Quand même, de quoi sera fait l'avenir proche du commerce lausannois? Les propos de Michel Bratschi, vice-président de l'association amie le Trade Club, sont pétris de la pertinence que peut avoir le directeur d'un grand magasin, en l'occurrence Globus: «Des défis qui nous attendent en 2009, l'un des plus déterminant sera probablement la flexibilité, notamment au niveau des horaires d'ouverture, et spécialement en fin d'année. Le bilan des nocturnes 2008 est en effet réjouissant, puisque 56% des personnes interrogées par le City Management venaient des communes de la région lausannoise ou de l'extérieur de l'agglomération». D'une manière générale, Michel Bratschi se réjouit du bilan très positif des membres du Trade Club en 2007. «La majorité a bouclé avec des indices supérieurs à ceux de l'année précédente. Les horaires du samedi mis en place dans le second semestre 2006 confirment leur grande attractivité pour les clients du centre-ville.» En matière de développement de transports publics, notamment pour ce qui est du futur axe fort entre la Place de l'Europe et la Blécherette, Michel Bratschi réitère le soutien du Trade Club pour une variante passant par Beaulieu. «A l'instar de DECLIC, nous soutenons cette solution au détriment de la rue Centrale, rue Saint-Martin et avenue de la Borde. Il ne nous semble en effet pas envisageable de pénaliser à nouveau les commerçants de cette artère par des aménagements nécessaires à l'implantation de ce tracé.»
Syndic de Lausanne, Daniel Brélaz a pour sa part insisté sur le risque à laisser mourir le site de Beaulieu ainsi que le laissent entendre des volontés à peine voilées. Le syndic en a non seulement redit le poids économique, mais il a aussi rappelé que Lausanne risque de courir à sa perte, financièrement parlant, si elle ne mise que sur du logement au détriment du développement de son tissu économique.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Ivan Benjamin, vice-président de l'ACL.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Michel Bratschi, vice-président du Trade Club.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Rémy Pierre de Blonay, secrétaire général de l'ACL.

TINGUELY SA Service de Voirie - Transports

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux

Colline 12 – 1007 Lausanne
Fax : 021 / 621 26 20

Transports divers
Bennes de 1 à 40 m³
Camions malaxeurs à béton
Bennes à compaction de 6 à 27 m³

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Association des Commerçants Lausannois

Rue Petit-Chêne 38
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

Guy Gaudard s.a. MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

Inventez l'avenir de votre entreprise en profitant du présent.

Agence générale de Lausanne · Denis Quenon, agent général
Av. de Cour 45 · 1007 Lausanne · Tél. 021 310 02 02
www.vaudoise.ch

VAUDOISE ASSURANCES
Prenons les devants.

La manne du PALM fait rêver à la maîtrise de la mobilité

Les millions de Berne vont pleuvoir sur l'agglomération Lausanne-Morges, notamment pour alléger la facture du grand retour du tram et du développement d'autres lignes de transports publics en site propre. Par la voix du Conseil d'Etat, le Département des infrastructures a demandé au Grand Conseil un crédit d'étude de 7,6 millions et un prêt de 23 millions aux tl. Il requiert par ailleurs l'étude d'une centrale de gestion du trafic à l'échelle de l'agglomération en imaginant y inclure l'autoroute qui dépend pourtant depuis 2008 directement de la Confédération.

Après des années de concertation et de construction parfois laborieuses, le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a trouvé grâce aux yeux de la Confédération. Sur les 2,7 milliards de francs dispensés par Berne pour aider 26 villes suisses à résoudre leurs problèmes de mobilité, 243 millions iront au PALM. Un beau succès d'approbation du travail accompli. Ce soutient représente en effet 40% de la facture globale pour tous les développements programmés. A ce stade, le plus gros et le plus concret des projets aboutis du PALM, la construction vers 2012 d'une ligne de tram reliant la place du Flon à Renens, est devisé à 185 millions, dont 74 payés par la Confédération. Le Canton devra donc s'efforcer de réunir le solde, soit au total environ 340 millions de francs. En période de crise, c'est une part importante de l'économie régionale qui devrait trouver un ballon d'oxygène avec de tels investissements.

Symphonie ou usine à gaz?

La machine est lancée. Par la voix du Département des infrastructures, le Conseil d'Etat a demandé au Grand Conseil un crédit d'étude de 7,6 millions pour la première étape du réseau d'axes forts dans la région Lausanne-Morges, ainsi qu'un prêt aux tl de 23 millions de francs.

Si tout cela répond parfaitement aux attentes, c'est avec un certain scepticisme en revanche qu'est accueillie la volonté d'adjoindre à cette demande de crédit la somme d'un million de francs pour l'étude d'une centrale de gestion du trafic à l'échelle de l'agglomération et dont le coût est estimé entre 60 et 80 millions. Et d'imaginer que toutes les instances concernées – Confédération, Canton, communes, entreprises de transports – participent à cet investissement.

Selon l'exposé des motifs, une centralisation de la gestion du trafic serait amenée à combler une des lacunes du PALM relevée par les services de la Confédération. Berne aurait trouvé le plan peu explicite sur les mesures concrètes de mise en œuvre du concept d'accessibilité multimodale de l'agglomération.

Le projet consiste à réaliser un outil permettant de jouer les chefs d'orchestre en jonglant en fonction des besoins avec la variation des vitesses autorisées sur l'autoroute, le régime d'exploitation de la signalisation lumineuse, l'accessibilité limitée à certaines catégories de véhicules, etc... On peut redouter hélas que l'image d'une gigantesque usine à gaz soit nettement plus réaliste.

L'enjeu

De tels outils existent déjà, que ce soit à Lausanne, dans des communes environnantes comme Pully, ou à la centrale de la gendarmerie, mais ils jouent plus ou moins chacun leur partition et celles n'ont pas toutes été écrites par le même compositeur. Et d'en déduire que «par sa nature disparate et donc presque impossible à coordonner à grande échelle, ce dispositif est aujourd'hui impuissant à gérer la mobilité à l'échelle de l'agglomération. Une coordination active de l'ensemble des partenaires actifs dans ce domaine est indispensable».

(Suite en page 23)

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Vaste territoire en développement rapide, l'agglomération Lausanne-Morges va enfin recevoir de la Confédération le coup de pouce financier qu'elle mérite.

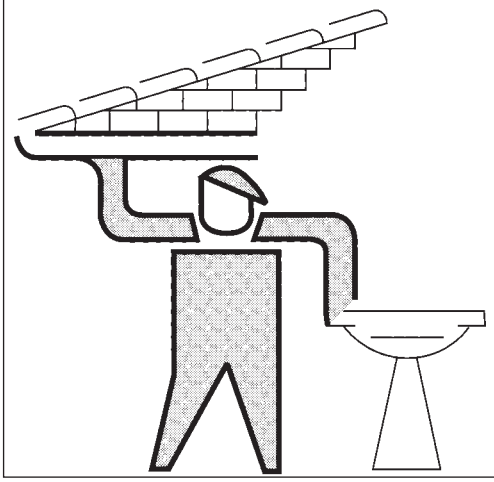

FAÇADES VENTILÉES
FERBLANTERIE
COUVERTURE
SANITAIRES

MARMILLOD SA

MAÎTRISES FÉDÉRALES

DEPUIS 1950

AV. DES OISEAUX 10, 1018 LAUSANNE
TÉL. 021 646 84 37
FAX 021 648 15 34

JEANFAVRE

Ing. Dipl. EPFL-ETS SA

AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE

1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

CAMANDONA
SOCIÉTÉ ANONYME

CRISSIER – LAUSANNE
Gland – Renens – St-Triphon – Collombey
Tél. 021 632 89 00 – Fax 021 632 89 01

Travaux publics
Construction de routes
Revêtements bitumineux
Bâtiment

CAUDERAY
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

NOUS TISSONS VOTRE RÉSEAU

Rte de Genève 64
1004 Lausanne
Tél. 021 620 0 900
Fax. 021 620 0 901
info@cauderay.com
www.cauderay.com

(Suite de la page 21)

Selon quelle stratégie unifiée? Celle de la sensibilité politique de l'hypothétique gestionnaire en chef du trafic bien sûr. Ne précise-t-il pas: «Une fois que le potentiel des mesures simples (couloirs de bus, priorité aux feux, etc...) et propre à assurer une bonne vitesse commerciale aux transports publics est pratiquement épuisé, on peut encore améliorer la compétitivité des transports collectifs face aux autres modes de déplacement en coordonnant par le biais d'une centrale de gestion du trafic l'ensemble du flux des véhicules circulant dans l'agglomération.»

L'enjeu est bien sûr la recherche d'un maximum d'efficacité des nouveaux transports publics prévus par le PALM. Des transports que l'on aurait donc tort de croire suffisamment séduisants et universels d'affirmer par eux-mêmes leur supériorité qualitative sur tout autre mode de locomotion.

Nul besoin de longues explications pour comprendre que les embûches actuelles faites aux personnes qui n'ont d'autre choix que de prendre leur voiture ne sont rien en regard de ce qui va leur arriver.

La maîtrise globale de la mobilité dans l'agglomération lausannoise passe évidemment par celle de l'accessibilité. Et même si Moritz Leuenberger a récemment réaffirmé que la guerre entre transports privés et transports en commun n'a pas lieu d'être, chaque jour nous apporte la démonstration de leur affrontement à l'aune de la commodité et du coût, seuls critères pris en compte par l'utilisateur qu'on le veuille ou non. Or tous les transports publics n'ont pas la force de conviction d'un métro m2. Les futures lignes de trams ou trolleybus en site propres sont prometteuses, mais elles devront faire leurs preuves sur le terrain au quotidien. Et un enfant de quatre ans déjà sait parfaitement qu'il y a deux manières de se faire entendre: hausser la voix ou empêcher l'autre de parler.

La maîtrise de l'autoroute

L'accessibilité à l'agglomération, pour le trafic motorisé, c'est l'autoroute. Et là, il y a un hic dans le projet de gestion du trafic proposé par le Canton. Ce dernier ne possède tout simplement pas la compétence légale pour intervenir sur ce réseau, que soit entre les villes ou sur le contournement de Lausanne.

Depuis le 1er janvier 2008, la Confédération est seule responsable de la construction, de l'exploitation et de l'entretien des routes nationales. Et cette responsabilité s'étend également à la gestion du trafic, laquelle s'effectue de manière centralisée depuis la nouvelle centrale de gestion du trafic d'Emmen dans le canton de Lucerne. La stratégie globale appliquée au niveau suisse consiste en premier à assurer des conditions de circulation sûres, efficaces et respectueuses de l'environnement. Cela inclut la saisie de la situation du trafic, l'application de mesures de régulation, l'indication d'itinéraires recommandés et l'information routière.

Comment inscrire une centrale pour l'agglomération Lausanne-Morges dans un tel contexte? Ses partisans relèvent que la Confédération se propose de déléguer à des centrales régionales certaines tâches de gestion de trafic, cela cependant dans des conditions qui restent à définir. Et de prendre pour exemple la mise en service à la fin de l'année du nouveau système de télégestion du trafic utilisant à certains moments la bande d'arrêt d'urgence entre Morges et l'échangeur d'Ecublens. Cela se fera par une adaptation de la centrale située dans les locaux de la gendarmerie à la Blécherette. Il s'agira donc de convaincre la Confédération de passer la main pour tout ce qui concerne l'A1 entre Morges et Cossonay, ainsi que l'A9 sur le contournement de Lausanne afin de pouvoir ralentir la circulation en fonction des encombrements à l'intérieur de l'agglomération.

On imagine qu'il y a assez loin de la coupe aux lèvres. Même si Berne est parfaitement consciente que le réseau des routes nationales présente des interactions étroites dans les grandes agglomérations avec des routes relevant de la compétence des cantons et des communes. «Une synergie efficace doit donc être encore développée entre les objectifs de la Confédération et les attentes en lien avec la mobilité dans les plus grandes agglomérations du pays», observe l'auteur de l'exposé des motifs.

La maîtrise de l'autoroute de contournement laissée à une centrale cantonale fait rêver le Département des infrastructures.

Un million de francs pour voir

A quoi serait attribué le million de francs pour l'étude de faisabilité et d'utilité d'une centrale de gestion à l'échelle de l'agglomération? Il s'agira dans un premier temps de définir les attentes des différents partenaires publics, puis d'inventorier les besoins de tous les acteurs de la mobilité, public et privés. Tant les lobbies d'usagers (ACS, l'ATE, le TCS, ProVélo, etc...) que les représentants des milieux économiques (ASTAG, grande distribution, transporteurs en lien avec le commerce et l'industrie), seront consultés. Parmi les grands absents de la liste, certes non exhaustive, donnée sur l'exposé des motifs, figurent les exploitants de parkings couverts dont on sait le rôle vital qu'ils jouent notamment pour maintenir l'attractivité à Lausanne. Il serait d'ailleurs intéressant de voir ce que pèserait dans la gestion du trafic telle qu'envisagée la mise en place aux entrées de la ville d'une signalisation indiquant le degré de disponibilité des différents parkings afin d'éviter aux usagers de parcourir des kilomètres inutiles...

Expert neutre

Très concrètement, il s'agira de réaliser l'inventaire des éléments existants, en tenant compte de leurs spécificités techniques et de leurs possibilités d'évolution et d'interfaçage. Un examen neutre, sous la forme d'une expertise confiée à un tiers, devrait permettre d'évaluer la compatibilité technique. Il faudra ensuite choisir et valider les lignes principales des futurs concepts envisageables et définir les bases du cahier des charges d'une centrale globale. Une analyse multicritères permettra enfin d'élire le meilleur choix. Les 60 à 80 millions de francs correspondraient à la réalisation de toutes pièces d'une nouvelle centrale, c'est-à-dire sans utilisation possible de tout ce qui est en fonction dans le périmètre du PALM. «Le souhait du canton est au contraire qu'une part des éléments isolés qui sont déjà en œuvre pourront être intégrés dans le système plus global qui devra être mis en place».

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

BALZAN IMMER ETANCHEITE SA

Pour vos problèmes de toiture

Avenue des Oiseaux 13
Case postale 107
1000 Lausanne 18

Téléphone 021/646 78 12
Téléfax 021/646 76 37
E-mail info@bie-sa.ch

MIGROS
Société coopérative Migros Vaud
Au ♥ de la ville !

Comment le centre-ville aurait à souffrir d'un péage urbain

L'idée de taxer l'entrée dans Lausanne à bord d'une voiture est certes enterrée pour un bout de temps au niveau fédéral. Elle pourrait ressurgir un jour, mais ce n'est pas demain la veille. Cette mise en sommeil n'a pas empêché la majorité du Conseil de Lausanne de voter le lancement d'une étude de faisabilité. Cette étude ne pourra ignorer la conclusion d'un mémoire de licence réalisé sur ce thème à l'Université de Lausanne: une baisse inéluctable et considérable de la fréquentation du centre-ville avec des retombées néfastes sur le commerce.

La fréquentation du centre-ville de Lausanne diminuerait de 7,3% avec un péage de cinq francs, et elle baisserait d'environ 9,1% avec un péage de dix francs. Telle est la conclusion de la vaste analyse de contexte à laquelle aboutit Jérémie Schwarz dans un mémoire de licence de l'Université de Lausanne réalisé sous la direction du professeur Giuseppe Pini.
A l'heure où la Municipalité, malgré les doutes de Berne, a été chargée de lancer une étude de faisabilité d'un projet pilote suite à une motion des Verts, cette approche du péage urbain d'un point de vue économique mérite une sérieuse attention.

Consommateurs-automobilistes

C'est particulièrement l'enquête menée dans le cadre de ce travail auprès des consommateurs-automobilistes qui révèle la fragilité de la fréquentation du centre de Lausanne.
Pour atteindre au mieux son public cible, l'auteur s'est adressé aux individus de retour au parking après avoir consommé des biens dans les commerces du centre. Les données récoltées sont d'autant plus précieuses que Lausanne, à la différence de Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lugano, n'a pas été prise en compte dans une large enquête sur la consommation dans les centres-villes des principales agglomérations suisses menée en 2005 par un institut de recherche de l'Université de Cologne.
La quasi-totalité des 110 personnes interrogées étaient venues dans le centre pour y faire des achats. La grande majorité d'entre elles étaient des femmes seules (68%). La plupart des personnes interviewées étaient âgées de 30 à 65 ans. Un peu moins de la moitié des individus se rendent au centre-ville au moins une fois par semaine.
D'où venaient-ils? Environ 30% de ces consommateurs-automobilistes provenaient de la commune de Lausanne, 50% de l'agglomération, et le reste de lieux plus éloignés.

Flexibilité et manque d'alternative

Les raisons invoquées pour le choix de la voiture diffèrent bien sûr sensiblement selon le lieu de résidence des intéressées. Dans ce choix de justifications, les individus en provenance de Lausanne arrivent en tête des facteurs tels que le prix des transports publics et le fait d'avoir plusieurs déplacements à effectuer. Ceux de la première couronne, c'est-à-dire des communes limitrophes et de l'ensemble de l'Ouest lausannois évoquent souvent des avantages tels que la rapidité, la flexibilité ou le confort de l'automobile. Ceux de la deuxième couronne – région étendue jusqu'à Morges et dans le Gros-de-Vaud – sont plus enclins à souligner le manque d'alternative. Et c'est, sans surprise, l'argument qui revient le plus auprès des personnes vivant hors de l'agglomération au sens large de l'expression.

Rejet massif

L'auteur observe deux types de réactions du consommateur-automobiliste. D'abord la sensibilité au surcoût, et ensuite la réaction proprement dite, à savoir le report ou non de la destination ou le choix d'un autre moyen de locomotion. Il observe toutefois qu'un facteur additionnel ne devrait pas

(Suite en page 27)

Centre de Lausanne, un samedi après-midi. Où sont les embouteillages justifiant une limitation d'accès par un péage?

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
Maupas 6, St-Roch 19 - Lausanne
Incinération - Inhumation
021 342 20 20
www.pfg.ch
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.dignite.ch

Mobilité.

Ascenseurs Schindler SA
Lausanne
Chemin de Renens 52
Case postale
1000 Lausanne 16
Téléphone 021 623 28 28
Téléfax 021 623 29 90
lausanne@ch.schindler.com

www.schindler.ch

Schindler

TAXI SERVICES
0844 814 814
www.taxiservices.ch

(Suite de la page 25)

être négligé. «Il s'agit de l'attachement aux qualités de l'offre commerciale du centre. Sur ce point, rappelons en effet que l'espace central, a contrario des zones périphériques, est plutôt pratiqué pour le shopping et les achats ‹plaisir›, les zones de périphérie correspondant plutôt au temps ‹contraint› et à une pratique utilitaire des achats».

Pour ce qui est de la sensibilité au coût du péage, l'impopularité du procédé engendre un rejet pur et simple auprès de 68% des individus questionnés. «Certaines personnes ne voient dans le péage urbain qu'une nouvelle entrave à la liberté individuelle ou une nouvelle taxe étatique qui frapperait de manière injuste les automobilistes.» Il demeure que les gens ont du mal à avancer un chiffre lorsqu'on leur demande quelle serait la limite du seuil «dissuasif». Il convient à ce stade de rappeler que pour l'usager du centre-ville, l'accès à ce centre a déjà un prix, celui du stationnement. Sur l'échantillon de personnes interrogées, la durée moyenne de stationnement était assez courte, environ deux heures, soit un coût d'environ quatre francs. Et que cela doit être pris en compte lorsqu'on veut calculer le coût maximum toléré pour parvenir en voiture au cœur de Lausanne.

En parfaite logique, plus le péage est élevé, plus le rejet grandit. De fait, la relation entre ces deux données connaît un paradoxe à partir d'un certain seuil. «Pour un péage urbain à un franc, nous pouvons observer que la sensibilité au prix est très importante. Si le prix baisse ou augmente de seulement 1%, nous pouvons nous attendre à une augmentation ou à une diminution de la demande d'environ 3%. A l'inverse, avec un péage à vingt francs, la variation de la demande serait peu importante, même si le prix variait de manière importante.»

Un tiers reporterait sa destination

Pour estimer les conséquences de la perception du péage sur la fréquentation du centre-ville par les consommateurs-automobiles, l'auteur de l'enquête a posé la question en suggérant quatre seuils de possibilité de taxation: à partir d'un franc, de cinq francs, de dix francs ou de quinze francs.

Il est vrai qu'un péage d'un franc est irréaliste, dans la mesure où les coûts de fonctionnement du système ne seraient bien évidemment pas couverts. Il demeure que même pour ce prix-là, 24% des personnes interrogées affirment qu'elles reporteraient leur choix de destination, et 5% déclarent qu'elles viendraient moins souvent au centre de Lausanne. Il apparaît ensuite que c'est davantage le principe même du péage qui pénaliserait le centre de Lausanne que le montant de la taxe. La proportion d'utilisateurs qui reporteraient leur destination augmente certes avec le prix du péage, mais de manière plutôt «calme»: 33% de report de destination pour une taxe à partir de cinq francs, 39% si cela dépasse dix francs, et 41% au-delà de quinze francs.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

La diminution de la fréquentation du centre-ville est programmée en cas d'introduction d'un péage.

On peut imaginer que si le péage urbain venait un jour à déferler sur Lausanne, l'hypothèse de cinq francs actuels parait la plus probable. Le manque à gagner pour le commerce local serait donc évident, sachant que la part modale de la voiture pour les déplacements d'achat dans la capitale vaudoise s'élève à 20% environ.

Contexte préoccupant

L'auteur de ce mémoire n'est pas le seul à parvenir à une telle conclusion. Dans un ouvrage qui fait référence, Vincent Kaufmann, chercheur à l'EPFL, observe lui aussi «Une diminution de l'accessibilité au centre-ville se solderait probablement par une diminution de la fréquentation du centre-ville et aurait pour effet de dynamiser les surfaces commerciales suburbaines et périurbaines, ainsi que de favoriser leur diversification.»

Pour prendre la juste mesure des conséquences de l'introduction d'une telle chicane, il convient de rappeler le contexte préoccupant du commerce au centre de Lausanne. La situation est certes un peu moins dramatique depuis l'extension des horaires du samedi rendue possible par la convention collective ainsi que grâce à la promotion concrétisée parle City Management, mais la déperdition subie entre 1985 et 2005 est d'une tout autre ampleur. En vingt ans, ce sont en effet 25% des emplois qui ont disparu dans ce secteur, essentiellement au profit des zones commerciales en périphérie. Et pour la période 2001 à 2005, la commune de Lausanne a perdu encore 60 places de travail dans ce domaine, alors que la périphérie en gagnait 1200. «Bien que la structure commerciale corresponde à nos attentes en termes de centralité (variété de l'offre, présence d'établissements haut de gamme), il est probable que les qualités intrinsèques du centre-ville restent insuffisantes pour compenser le déficit de l'accessibilité créée par le péage».

Transports publics pas vraiment convaincants

Les transports publics appelés à prendre le relais sont-ils à la hauteur? Il est vrai que Jérémie Schwarz a mené son travail avant la mise en service du , mais il est vrai aussi que celui-ci n'exerce son potentiel bénéfique sur l'axe nord est et que les parkings d'échange promis sont loin d'être opérationnels. Il serait de toute manière utopique de voir ici l'antidote absolu à la baisse de fréquentation du centre-ville engendrée par un péage.

Et d'une manière générale, l'universitaire doute que les transports publics n'exercent un rôle aussi convainquant qu'on veut bien leur prêter en ce qui concerne le choix du moyen de locomotion. «D'abord parce que le fait d'être domicilié dans une commune bien desservie en transports publics est moyennement corrélé avec le fait de déclarer opérer ou non un report modal. Ensuite parce que si: «L'accessibilité par les transports publics s'est révélée bonne pour le tissu urbain, mais peu satisfaisante depuis les communes de l'agglomération, desservie par le réseau régional. Ceci nous a amenés à penser que si un péage était introduit, il serait probable que les personnes domiciliées en zone sub et périurbaines privilégieraient le report de destination.»

A quoi ça sert?

Last but not least, reste à répondre à la question centrale de l'utilité d'un péage urbain dans une ville comme Lausanne.

Les dépassements de seuils légaux en matière de pollution semblent se résoudre d'eux-mêmes avec l'adoption de véhicules de plus en plus propres.

Les encombrements? Hormis les heures de pointe, l'accessibilité automobile est manifestement très bonne en dépit d'une réputation tenace affirmant le contraire. Elle était en tout cas ressentie comme telle par les personnes interrogées.

JORDI SA ELECTRICITE-TELECOM

ADM. JEAN-MARC PETERMANN

Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE

☎ 021 310 39 25
021 310 39 29

courriel@jordisa.ch
www.jordisa.ch

CONFIANCE EFFICACITE COMPETENCE

la vente est notre métier, l'immobilier notre passion

LogiRêve IMMOBILIER

Un team de 4 courtiers motivés & disponibles sur tout le pays vaudois

VOUS VOULEZ VENDRE ?

www.logireve.ch • info@logireve.ch • 021 340 00 21

Lausanne

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)

Téléphone permanent:

021 315 45 45 24h/24

www.lausanne.ch/pfo

TL: lignes Nos 1, 2, 6 et 25, arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.

Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de conventions pour obsèques futures

RICHARD Pierre sa

Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien

TOITURES NEUVES ET ANCIENNES

Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

MONNIER

CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully
Tél. : 021 729 64 32
Fax : 021 729 94 24
E-mail : admin@monniersa.ch
www.monniersa.ch

ISO 9001

REALISATION PUBLICITAIRE
MARQUAGE VEHICULES
LETTRAGES
CAISSONS
TOTEMS
ECLAIRAGE NEON / LED
BALLONS LUMINEUX

NEON+LUMIERE

ENSEIGNES LUMINEUSES

CH. PRAZ-DEVANT 16
ROMANEL s/ LAUSANNE
021 731 07 70
WWW.NEONLUMIERE.CH

Le PALM, main ouverte de l'ouest de Lausanne

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La décision de notre Berne fédérale de participer à hauteur de 40% au financement de certaines infrastructures du PALM est une bonne nouvelle pour notre région. Malheureusement ce n'est pas suffisant, des infrastructures vitales pour le développement passent à la trappe. Le Canton n'a nullement l'intention de les réaliser, ou n'en n'a pas les moyens, cela va donc rester en plan. Bien dommage.

La première étape prévue du tram (m3) va aller de la place de l'Europe à la gare de Renens. La seconde étape du Nord de Lausanne à la place de l'Europe, l'itinéraire étant encore à déterminer. Si la première étape est prévue entre 2011-2014, la seconde à la suite 2014-2018.
Malheureusement la troisième étape, celle qui participait au renouveau du PALM et des nouvelles zones constructibles, gare de Renens-Bussigny (presque Villars-Sainte-Croix), cette partie n'est pas retenue par la Confédération. Comme le Canton n'a rien budgétisé pour l'instant, les chances sont grandes que les passagers restent à quai à la hauteur de la gare de Renens. Si cela reste en l'état nous aurons juste un tram en parallèle aux voies CFF et un nouveau système de transport lourd à Lausanne, c'est bien dommage!
Dans l'argumentaire de la Confédération les raisons du non-subventionnement sont le manque d'habitants et de places de travail le long de cette ligne. (Gare de Renens-Bussigny). Comme le dépôt du tram était prévu en bout de ligne, je me réjouis de voir où il va aller entre la Place du Nord et la gare de Renens, cela sans traverser les voies CFF. Mais attendons de voir l'avancée du projet, pour nous laisser surprendre par la solution.
En Suisse alémanique, les communes et les cantons sont plus dynamiques, finançant par avance les infrastructures et ensuite demandant à la Confédération de passer à la caisse. Chez nous, pour se déterminer on attend la subvention fédérale et ensuite on se lamente, on pleure et chacun attend que l'autre fasse ou commence, c'est bien dommage.

Si nous voulons que notre région continue de se développer intelligemment et non un asymétriquement, il faut que les infrastructures suivent, surtout pour les transports publics. Pendant longtemps, on a reproché à l'Ouest de s'être développé tous azimuts, sans coordination aucune. Maintenant que les plans existent et sont établis, il faut tout faire pour tenir cette planification. Malheureusement, ce n'est pas les Communes de l'Ouest, après ce qu'ils leur restent une fois la péréquation passée, qui peuvent financer des projets de plusieurs millions.

Du côté des CFF, du nouveau

Du beau du neuf, une nouvelle gare à Malley toute neuve, un nouveau projet pour la gare de Renens, dont le nom est: «le rayon vert». Le moins que l'on puisse dire c'est que la gare de Renens mérite bien une remise à niveau, le transfert m1-CFF, (puis m3), est important avec beaucoup de voyageurs par jour, aujourd'hui et pour demain. Le projet est moderne et il va permettre à Renens d'entrer de plain-pied dans le XXIe siècle.
On peut juste s'inquiéter des nombres de places de parc pour les vélos, soit 500 places deux roues (a priori des vélos, les scooters étant quand même moins écolo…) et les places de parc supprimées pour les voitures. Un plus grand P + R serait aussi appréciable, il faut bien que les clients des CFF ou du futur tram puissent se parquer quelque part, à proximité. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un arrêt de transport public devant chez soi, avec un accès rapide à la gare.

Ce projet commun de la gare de Renens, avec comme partenaire les Communes, les CFF, l'interface tl (m1-m3) va redessiner les transports dans l'Ouest. Les habitants et les usagers vont pouvoir se connecter plus facilement à Lausanne, mais au reste du pays aussi, et c'est une évolution bénéfique.
Evidemment les périodes de travaux qui vont durer plusieurs années vont perturber la vie des habitants et des entreprises, mais il faut voir le but recherché, et c'est pour une bonne cause. Cela contribuera au bien-être général à moyen terme.

Axes forts = blocages pour autos

Les nouveaux axes forts actuellement la ligne 9 Prilly-Lausanne, et le 18 Crissier-place de l'Europe et la RC 1 sont destinés à être transformés et renforcés en «axes forts» mais les tl veulent renforcer ces lignes et les mettre en site propre, cela signifie concrètement pour les automobilistes moins d'accès à Lausanne.
Une voirie plus grande pour les transports publics signifie toujours moins de places pour les transports individuels. C'est voulu et assumé par le Canton, mais une fois le tram et les axes forts réalisés; il sera excessivement difficile, voire impossible de rejoindre Lausanne en voiture. La technique actuelle de diminuer les routes pour forcer les gens à prendre les transports publics est une manière détournée de décourager les automobilistes. Mais nos entreprises doivent aussi pouvoir se déplacer pour livrer, dépanner, approvisionner, décharger, bref exister et travailler, cela sans rester pendant des heures dans des bouchons volontairement créés.
Notre agglomération va beaucoup changer ces prochaines années, pour le mieux, mais sachons garder la mesure, la bonne moyenne, pas tout à la voiture, mais non plus une interdiction des autos individuelles, car n'oublions pas ce que disent les Américains: «No parking - No business» ou comme disait Pierre Dac: *Un piéton est un automobiliste qui a trouvé une place de parc*.

Stéphane Rezso
Président SICOL

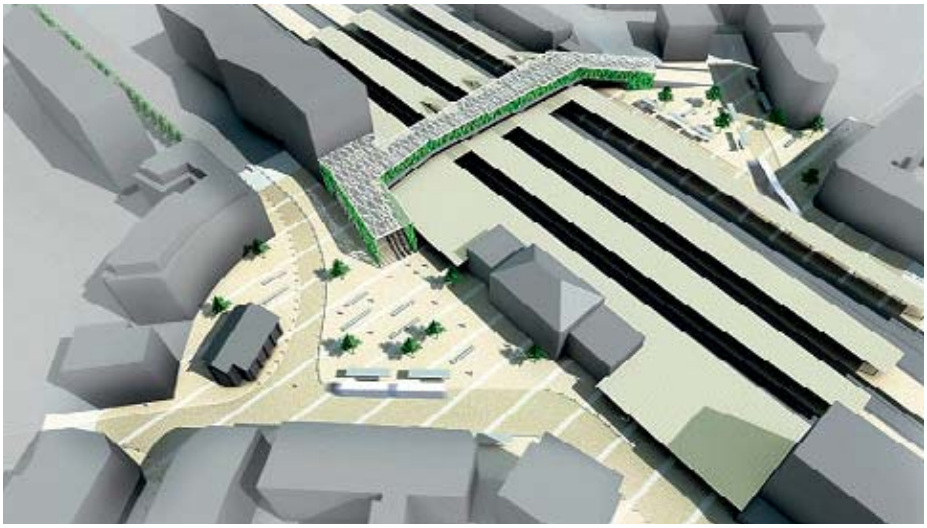

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le projet de la nouvelle gare de Renens.

Rectification

Le portrait économique chiffré de sept communes de l'Ouest lausannois publié dans notre précédente comportait deux chiffres erronés. Bussigny compte en effet 5300 emplois, et les sept communes considérées en totalisent 33 716.

Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs

Rapport d'activité 2008

1. INTRODUCTION

La 148e assemblée générale ordinaire de la SIC s'est tenue le 13 mars 2008 à Beaulieu Exploitation à Lausanne.

L'événement marquant de cette rencontre, c'est l'élection d'un nouveau président à la tête de la SIC de Lausanne et environs en la personne de M. Michel Berney.

Celui-ci succède à M. Gilles Goutte qui, au terme d'un premier mandat de deux ans, a fait part au comité de ses difficultés à concilier ses différents engagements extra-professionnels avec la gestion de ses sociétés qui, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, demandent une présence de tous les instants. C'est pourquoi, M. Goutte a pris la décision de ne pas postuler pour une reconduction de son mandat présidentiel. Il est ici, au nom de la SIC, chaleureusement remercié pour son engagement tout au long de sa législature.

Dans ce contexte, M. Michel Berney, membre du comité depuis avril 2000, a accepté de relever ce nouveau défi. Dans son message, il a rappelé quelques-unes des nombreuses réalisations de la SIC depuis sa création en 1859, comme par exemple, l'EPSIC et REUSSIC dans le domaine de la formation, LOGEMENT IDEAL dans celui du social et du logement, DECLIC dans le secteur de l'accompagnement et du développement du tissu économique lausannois ou encore le Comptoir suisse au début du XXe siècle.

M. Berney entend s'investir pour que la SIC continue à jouer un rôle important dans les dossiers qui concernent l'économie locale.

Par ailleurs, quatre membres ont fait parvenir leur démission au comité; il s'agit de MM. Baehni, Debétaz, Rambert et Rentznik.

En outre, M. Didier Kolly, directeur financier de Beaulieu exploitation, a été élu au comité. La candidature de ce dernier a été justifiée par le fait que la SIC de Lausanne et environs et Beaulieu Exploitation entretiennent depuis de très nombreuses années des rapports privilégiés. Il a paru indispensable au comité de remplacer M. Edouard Debétaz qui a représenté cette société au sein de la SIC depuis mars 1997.

2. MEMBRES

Au cours de l'année 2008, la SIC a enregistré 15 démissions contre 9 nouvelles admissions, passant ainsi de 714 membres au 31 décembre 2007 à 708 membres au 31 décembre 2008.

3. DÉMARCHE FONDAMENTALE

Dans le cadre de ses missions fondamentales, la SIC a poursuivi des activités de défense et de promotion de notre économie locale.

3.1. Promotion économique

La SIC a encouragé et soutenu financièrement divers organismes et activités en phase directe avec ses objectifs comme par exemple Logement Idéal, société coopérative de logements subventionnés, dont la SIC est membre fondatrice avec les Jeunes Commerçants.

3.2. Formation professionnelle

Notre engagement dans les écoles professionnelles est détaillé plus loin par le biais de rapports spécifiques.

En 2008, la SIC a attribué pour Fr. 13 900.– de prix, remis lors de cérémonies à des apprentis ou étudiants méritants, à la HEIG-VD, au Gymnase de Beaulieu, au Fonds Marguerat, à l'EPSIC, à l'ESECO, à l'ETML et à l'EPCL.

Dès 2008, la Ville de Lausanne s'associe à la SIC pour renforcer la promotion de la formation professionnelle. Ainsi, le prix de la SIC, dont le but est de soutenir une entreprise créant pour la première fois une place d'apprentissage ou déployant des efforts significatifs pour la formation d'apprentis, est distribué à deux entreprises différentes. Les entreprises lauréates pour cette année sont Schaefer Gym SA et Borio SA à Lausanne. Ces dernières obtiendront Fr. 300.–/mois durant toute la durée de l'apprentissage, ce qui correspond à Fr. 2400.– pour 2008.

La SIC et la Ville de Lausanne continueront chaque année à octroyer ce prix afin d'encourager les employeurs de notre région à former des apprentis. Le règlement de ce prix est à disposition sur le site de la SIC (www.sic-lausanne.ch).

3.3. Relations avec les autorités communales

Le comité de la SIC de Lausanne et environs entend s'engager davantage dans les dossiers politiques qui ont des répercussions sur l'économie de l'agglomération lausannoise. Concrètement, il s'agit pour les instances dirigeantes de l'association de prendre position sur des dossiers qui peuvent avoir des incidences sur les membres de la SIC.

Ces prises de positions seront systématiquement répercutées dans la revue Economie Lausannoise. Aujourd'hui, cet outil de communication est tiré à plus de 2500 exemplaires et le comité s'est fixé comme objectif de doubler le tirage afin d'augmenter sa zone d'influence.

Dans ce contexte, les relations avec les différentes autorités de la région lausannoise se doivent d'être maintenues pour ne pas dire renforcées et ce, dans l'intérêt des membres de la SIC.

3.4. Contacts avec d'autres associations

Tout d'abord, il y a lieu de rappeler que M. Michel Berney a remplacé M. Gilles Goutte au comité de DECLIC.
En outre, les membres de DECLIC qui sont, pour mémoire, l'Association des Commerçants Lausannois (ACL), le Trade Club (grands magasins), GastroVaud-section Lausanne, Hôtellerie lausannoise, Pôle Lausanne la nuit, Lausanne Tourisme, l'Association des Parkings Privés (APPL) et enfin la SIC de Lausanne et environs, ont pris la décision de redéfinir les objectifs de DECLIC dès 2008.
En effet, en 2003, les membres de DECLIC s'étaient fixés deux objectifs bien précis; tout d'abord il s'agissait de profiler DECLIC comme l'animatrice des rues commerçantes lausannoises. A cet effet, elle a mis sur pied le concept des Fêtes de Noël à Lausanne ou, antérieurement, la fête d'Halloween.
Par ailleurs, DECLIC s'est inscrite comme l'interlocuteur unique des associations économiques membres vis-à-vis des autorités lausannoises, ce qui a été très apprécié dès lors que cette stratégie a évité de multiplier les intervenants.
Finalement, l'arrivée du City Management à Lausanne a changé quelque peu les rapports puisque DECLIC a transféré ses prérogatives dans le domaine de l'animation au City Management. Ses compétences en matière de relations avec les autorités lausannoises ont suivi, dans une moindre mesure, le même chemin.
En conséquence, depuis le 1er janvier 2008, DECLIC est redevenue une plateforme d'échanges et de discussions entre les différents membres s'agissant de sujets qui les concernent directement. En outre, Elle continuera à jouer un rôle important dans le cadre de la convention collective de travail du commerce de détail de la ville de Lausanne.

3.5. Manifestations organisées pour les membres de la SIC

En ce qui concerne les manifestations organisées par la SIC, il faut relever les petits-déjeuners débat et la conférence d'automne qui rencontrent toujours un bon succès.

Ainsi, 45 personnes ont participé au petit-déjeuner du 8 février. A cette occasion, Monsieur Dino Venezia, expert-comptable et fiscal diplômé, a reçu un accueil chaleureux à sa présentation de «La réforme de l'imposition des entreprises II».

Le 10 octobre, près de 59 personnes ont eu le plaisir d'entendre Monsieur Bruno de Siebenthal, administrateur de l'Aérodrome de la Blécherette, qui s'est exprimé sur le thème de « L'aéroport de Lausanne-Blécherette: une réussite ».

La conférence d'automne, du 5 novembre 2008 au Centre Patronal, a également permis à un peu moins de 140 personnes de faire part de leur point de vue sur les enjeux de la fiscalité vaudoise. A cette occasion, l'assemblée a eu le privilège d'entendre Monsieur Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, qui a présenté la position de ce dernier sur ce sujet.

3.6. Commissions et collaborations

Le travail essentiel des réflexions s'effectue surtout dans le cadre de commissions permanentes ou ponctuelles. Les membres qui y participent sont chaleureusement remerciés pour leur engagement, il faut le souligner, totalement bénévole. Cet aspect en augmente d'autant la valeur.

3.6.1. Commissions internes:

Information et périodique

Cette commission s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année écoulée, afin de préparer le contenu des différentes éditions de la revue *Economie Lausannoise* et aussi de réfléchir au concept général de cette publication.

Trois nouveautés ont été introduites en 2008:

- une page dévolue aux activités de la SICOL (Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois)
- une rubrique «Courrier des lecteurs»
- des articles «engagés» mettant en lumière l'avis du comité de la SIC sur des sujets d'actualité. Dans ce but, les séances du comité de la SIC ont été fixées peu avant les délais rédactionnels de la revue, afin de faire se prononcer les membres sur des sujets qui ont été retenus pour le numéro suivant d'*Economie Lausannoise*.

Par ce biais, nous espérons donner plus de lisibilité à l'action de notre société et offrir une tribune à nos membres, acteurs et animateurs de la vie économique lausannoise. Les grands dossiers politiques actuels (SDOL, PALM, Axes forts des transports publics, 3e voie CFF, Métamorphose, etc.) auront tous des incidences non négligeables sur l'économie de la région lausannoise, raison pour laquelle, d'entente avec le comité, il a été décidé de faire participer au débat les partenaires que nous sommes par l'entremise de notre journal.

S'agissant de la nouvelle rubrique du «courrier des lecteurs», nous invitons vivement nos membres à nous faire parvenir leurs réactions à certains articles, ou leur point de vue sur des sujets d'actualité ou des projets en rapport avec la vie économique de la région lausannoise.

Les quatre numéros publiés au cours de l'année 2008 ont également mis l'accent sur les événements de l'année, tels l'ouverture du centre commercial «Les Portes Saint-François», l'inauguration du m2 dont beaucoup pressentent l'effet dopant sur l'économie locale, et la mise en place du nouveau réseau tl 08. Les projets liés au complexe de Beaulieu (transformation des Halles Sud, construction d'une tour sur le flanc Jomini), les transformations du centre commercial Métropole 2000, les nouveaux cafés branchés de la Ville, et la présentation des projets urbanistiques cités plus haut ont permis, nous l'espérons, de sensibiliser nos lecteurs à l'extraordinaire évolution que subit actuellement le tissu économique lausannois.

Toutefois les éléments stables de ce tissu n'ont pas été oubliés comme en témoignent les portraits de certaines entreprises ayant célébré leur centenaire en 2008 (Cauderay SA, Goutte Récupération SA, et l'école Lémania par exemple). L'impact économique des fédérations sportives installées dans notre région, ainsi que les retombées de l'Eurofoot ont été évoqués. Le rôle des parkings privés dans l'attractivité du centre-ville, le dynamisme de certaines jeunes entreprises, ainsi que l'engagement de la SIC et de ses membres en faveur de la formation professionnelle ont été mis en lumière par la présentation des lauréats du Trophée PERL et du Prix SIC-Ville de Lausanne.

Enfin, l'évolution de TVRL depuis sa création jusqu'à son intégration prochaine dans le nouvel organisme Vaud-Fribourg a également fait l'objet d'un article, tout comme le centenaire du Théâtre du Jorat, la Fête du Blé et du Pain à Echallens et le portrait du nouveau chef du service lausannois de la culture, M. Fabien Ruf.

Dans chacune des éditions de la revue, les deux pages centrales ont été consacrées aux activités et aux préoccupations de l'Association des Commerçants Lausannois (ACL), conformément aux principes d'une collaboration établie depuis plusieurs années avec cette organisation.

Si le rythme trimestriel de notre revue ne nous permet pas de relater tous les événements relatifs à la vie économique lausannoise, nous espérons néanmoins en avoir commenté les plus essentiels. Les membres de la commission expriment leurs remerciements au rédacteur M. Bécherraz et souhaitent que les membres de la SIC leur fournissent, à l'occasion, des suggestions de reportages.

3.6.2. Commissions externes (délégués SIC):

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)

Le thème de l'année 2008 a été principalement le développement du centre de congrès et d'expositions de Beaulieu à Lausanne. Une séance, fin octobre, a été fixée pour présenter les résultats du concours d'architecture et débattre des atouts et conséquences d'un tel projet.

Beaulieu, ce sont 113 033 m² de surface de plancher dont 75 000 m² à valoriser. Le centre de congrès a été entièrement rénové, mais les halles sud et nord restent encore à être transformées. Les 37 000 m² de ces halles sont ruineuses à chauffer, faute d'isolation adéquate et les niveaux au sud sont très difficiles à exploiter rationnellement.

Beaulieu garde un attrait manifeste pour des congrès, foires et manifestations d'envergure régionale et nationale, ainsi que son théâtre qui reçoit toujours plus de spectacles. La Fondation a de nombreux défis à relever dont les principaux sont :

1. la logistique, pour reconstruire tout en continuant de fonctionner,
2. le financement des 70 millions de travaux,
3. la gestion pour accroître le chiffre d'affaires,
4. l'image.

La stratégie immobilière est de rénover en deux étapes les halles sud et nord, puis de sécuriser la partie sud du bâtiment principal (toitures, façade).

Après avoir sélectionné un investisseur, un concours d'architecture a été organisé par la Ville de Lausanne pour l'organisation du concours d'architecture pour le front Jomini et la partie Bergières. L'objectif du concours était de dégager un projet qui s'intègre au tissu urbain, qui soit en adéquation avec les contraintes fonctionnelles de l'exploitation des halles (accès lourd) mais aussi avec l'hôtel, sans oublier l'importance des critères du développement durable.

Ce qui a séduit le jury dans le projet lauréat, c'est l'implantation en retrait, qui offre du dégagement, de l'espace public avec un parvis d'entrée. L'équilibre des volumes offre aussi une réponse simple et efficace au programme avec une unité d'expression qui assure la cohérence du projet. Il faut à ce stade être clair et rappeler que le résultat d'un concours n'est pas le projet définitif, mais un avant-projet qui demande encore de nombreuses heures de mise au point en dialogue avec le maître de l'ouvrage.

Le programme prévoit, plus précisément, un business hôtel de 120 chambres (environ 6000 m²), une résidence service pour des périodes plus longues, un hôtel économique, un business center, des bureaux sur des surfaces encore à finaliser.

La planification s'est poursuite jusqu'en février 2009 avec l'étude de faisabilité et des produits spécifiques pour pouvoir lancer l'étude du PPA. Concernant le développement durable, il y a un engagement pour l'économie d'énergie sous toutes ses formes et au niveau social il y a une démarche entreprise avec les services sociaux de la Ville de Lausanne pour un programme de réinsertion des jeunes.

Planning général prévu pour la suite:

Optimisation du projet février 2009
Mise à l'enquête des halles selon le PGA mars 2009
Procédure d'adoption du PPA/tour mars 2009 – juin 2010
Chantier des halles sud octobre 2009 – mai 2011 (Gymnaestrada)
Mise à l'enquête de la tour janvier 2010
Chantier tour juillet 2010 – juin 2012

Au vu des débats et des divers messages transmis par plusieurs groupes et mouvements après la séance, la commission se réjouit, d'ores et déjà, des discussions à venir qui seront certainement enrichissantes et d'une prise de position déterminante de la SIC pour l'année 2009.

Commission consultative extraparlementaire de la petite enfance

La commission n'a pas été réunie en 2008.

Comité de l'Association TV Région lausannoise

Durant l'année écoulée la réorganisation a été menée avec succès.

En effet, après le dépôt de candidature concernant la nouvelle télévision Vaud-Fribourg, TVRL a attendu avec un grand d'intérêt la décision finale de l'OFCOM. Elle nous est parvenue en novembre 2008, nous confirmant l'acceptation de notre projet, ce qui est une excellente nouvelle.

TVRL s'éteindra donc, après une belle aventure de plus de 15 ans de diffusion au 30 juin 2009 et renaîtra sous la forme d'une télévision régionale élargie touchant les cantons de Vaud et de Fribourg. De nombreux comi-

tés se mettent en place pour que la nouvelle structure soit le plus adéquate possible.

A cette occasion, tous les membres de la SIC sont remerciés pour leur soutien inconditionnel à ce projet.

Conseil des transports publics de la région lausannoise
Lors des quatre réunions du Conseil, ses membres ont eu l'occasion de prendre la parole et de s'exprimer sur plusieurs thèmes importants pour l'avenir des Transports Publics de notre région, citons notamment :

- les axes forts
- les opérations qualité
- la Citrap
- le m2 et le réseau 08
- l'information sur le réseau 2011
- la CTV (communauté tarifaire vaudoise)

Nous constatons à nouveau, que les tl ont une politique d'information transparente vis-à-vis de leurs partenaires. Heureux que la SIC y soit associée, M. Nicolas Leuba se tient à votre disposition sur d'éventuelles questions sur les sujets mentionnés ci-dessus au 079 401 10 11 ou nicolas.leuba@garage-honegger.ch.

3.6.3. Formation professionnelle:

Réussic
Activités
Les programmes de formation continue et de perfectionnement professionnel ont connu un grand succès durant l'année 2008 par une très forte augmentation des inscriptions liées à une excellente conjoncture.

Bien que beaucoup de professionnels hésitent, au vu des engagements personnels et financiers que cela occasionne, à se lancer dans une formation de longue haleine et que certaines associations faîtières aient tendance à vouloir centraliser les dites formations, Réussic, avec l'appui du Centre Patronal, a encore développé ses activités, en accentuant notamment son engagement dans l'accompagnement des formations initiales par le biais des cours interentreprises.

Le développement de nouveaux cours dans le secteur des services; s'est concrétisé par la formation supérieure des assistant(e)s de direction.

En 2008, Réussic a vu son volume d'activité progresser d'environ 40% avec un excellent résultat. Ces activités se sont matérialisées par l'organisation de 264 cours suivis par 3560 personnes.
Dans le cadre de la formation commerciale de base, (apprentissage de commerce), Réussic est étroitement associée, par le biais de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC – VD), à la mise sur pied des cours « interentreprises de la branche «services et administration» destinés aux apprentis «réformés» (environ 600 par année). Réussic participe également à la mise sur pied des examens de fin d'apprentissage – partie entreprise – de cette formation qui a réuni près de 400 d'entre eux en juin 2008, ainsi qu'à ceux destinés aux candidats se formant selon l'art. 32 OFPr.
Toujours dans le domaine des cours interentreprises, Réussic développe et met sur pied, sur mandat de la FORs, les cours interentreprises de la formation initiale d'«assistant socio-éducatif» en Suisse romande, dont les quatre options de formation sont autant de programmes de cours différents qui regroupent près de 800 apprentis. S'agissant des métiers d'informaticien et de fleuristes, Réussic dispense plusieurs modules de cours interentreprises sur mandat du Groupement Romande de l'Informatique et de l'Association Romande des Fleuristes.
Dans le domaine des formations supérieures, Réussic a, au cours de cette année 2008, assuré l'organisation des cours pour une douzaine de brevets ou de diplômes supérieurs avec une bonne fréquentation, ainsi que divers cours de perfectionnement.

Structure
Les collaborateurs et collaboratrices de Réussic sont basés dans les locaux du Centre Patronal à Paudex, les cours sont dispensés à la fois dans les locaux de l'EPSIC, de l'ETML, du Centre Patronal, de même que dans des salles louées. Des formations sont également dispensées dans des locaux techniques des écoles professionnelles ou d'autres organisations à Yverdon, Tolochenaz, Berne, Genève, Neuchâtel, Colombier ou Fribourg.
Réussic, route du Lac 2 - 1094 Paudex
(case postale 1215 - 1001 Lausanne)
www.romandieformation.ch - Tél. 0848 888 123

Ecole professionnelle EPCL
Sous la Présidence de Monsieur B. Kupper, le Conseil de l'EPCL s'est réuni à deux reprises, les 16 avril et 19 novembre 2008 sur le site de la Vallée de la Jeunesse. Quelques invités ont également été présents :
M. Guy Curtet, Directeur EPCL-N (Lausanne et Nyon)
Mme G. Nanchen, directrice adjointe EPCL, responsable des ressources enseignement,
M. Pascal Stübi, adjoint pédagogique à la Direction de la formation professionnelle vaudoise,
M. Patrick Addor, représentant de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation de la Ville de Lausanne.
De nombreux thèmes ont été abordés au cours de ces deux séances. Un bref aperçu est donné ci-après, en nous focalisant sur ceux qui nous apparaissent essentiels et prépondérants pour l'avenir de la jeunesse.

Etablissement d'une ordonnance de formation
Les nouvelles ordonnances de formation ont remplacé les anciens règlements d'apprentissage. Les étapes de l'élaboration d'une ordonnance sur la formation professionnelle initiale a été détaillées. Il s'agit d'un processus relativement long et complexe, placé sous la responsabilité de l'OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie), de l'Organisation du monde du travail et des Cantons. Un tableau synoptique de l'élaboration d'une ordonnance sur la formation professionnelle initiale est disponible sur le site de l'OFFT: www.bbt.admin.ch.

Nouvelles ordonnances
Rentrée scolaire 2008: Assistants de bureau, formation initiale en deux ans débouchant sur une attestation fédérale. Ouverture de trois classes à Lausanne, Yverdon-les-Bains et Aigle.
Rentrée scolaire 2009: Libraires et Assistants en information documentaire.
Au printemps 2008 a été lancée la mise en consultation de la nouvelle ordonnance de formation de la maturité professionnelle commerciale dont l'introduction est prévue en 2009 avec un délai jusqu'en 2011 pour permettre aux cantons de s'y adapter.

Année scolaire 2008-2009
Les premières prévisions de la planification des horaires 08-09 pour les quatre sites de l'EPCL-N ont été exposées. Toutes les demandes d'ouverture des classes de 1ère année ont été validées par l'autorité compétente, la DFPV. L'école a aussi reçu l'aval pour réduire le nombre d'élèves par classes et atteindre un effectif de 18 élèves en moyenne pour les sections gestionnaire du commerce du détail et formation commerciale profil B et 20 élèves pour les autres sections. En outre, la direction a décidé l'ouverture de quatre nouvelles classes de FCE/B de 2e année afin de diminuer les effectifs de classes.
En résumé, à la rentrée 2008, l'EPCL a ouvert 159 classes, soit 9 supplémentaires par rapport à 2007 et l'EPCN a ouvert 30 classes, soit une en moins qu'en 2007.

D'autre part, les besoins d'enseignement n'étant pas similaires pour les élèves répétants, la direction a décidé l'ouverture de classes «répétants» pour les FCE/B de 3e année (système Modulo). Ce système permet d'offrir aux répétants un programme portant sur les 3 ans. L'école espère ainsi avoir des classes d'élèves plus facilement motivables. Au point de vue administratif, le suivi des élèves est plus simple. Le nombre effectif de modules a été défini en fonction des besoins et des adaptations d'horaires ont été prévues lors de la rentrée scolaire 2008.

Rentrée scolaire 2008
Parmi les points forts de la rentrée, les effectifs moyens par classe qui sont dans une norme acceptable ainsi que la création de cours module pour les répétants employés de commerce profils E et B ont été mis en évidence.

Statistiques
Quelques points de la rentrée ont été présentés :

- l'EPCL est constituée de 2982 élèves, 161 classes et de 153 enseignants,
- augmentation des effectifs des élèves de 1ère année, section commerce, de 3.42%,
- augmentation des effectifs des élèves de 1ère année, section vente, de 12.47%.

Les ajustements suivants ont été relevés:

- ouverture d'une classe supplémentaire en 1ère année ADB (assistant-e-s de bureau),
- ouverture d'une classe supplémentaire en 1ère année ACD (assistant-e-s du commerce du détail),
- ouverture de plusieurs modules supplémentaires (allemand, économie, société) pour les répétants du secteur commercial.

Sur demande du canton, l'EPCL a ouvert, à la rentrée scolaire d'août 2008, deux classes pour la nouvelle formation d'assistant-e-s de bureau. Les classes sont partagées par des élèves issus du cursus scolaire traditionnel et des personnes provenant du Centre ORIPH de Pomy, spécialiste de la réinsertion professionnelle dans le domaine commercial, de la chimie et informatique. Cette formation professionnelle en deux ans débouche sur une attestation fédérale (AF).

Formation pédagogique et continue des maîtres
Pour pouvoir enseigner, un maître doit posséder les titres requis par la fonction, à savoir une formation de base (Universitaire/EPF, HEG, HES-SO) et une formation pédagogique.
Sur le canton de Vaud, deux instituts dispensent la formation pédagogique, la HEP Vaud – Haute école pédagogique – et l'IFFP – Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle. Ce dernier est un organe indépendant qui a été chargé par la Confédération d'assurer ce type de formation, ainsi que la formation continue.

Pour ce qui est des écolages de la formation continue, c'est l'Etat de Vaud qui prend en charge les coûts, étant donné que les ECEPP – Etablissements cantonaux d'enseignement de perfectionnement professionnels – font partie de l'Etat.

Gestion
Les points principaux du nouveau système de rémunération pour les collaborateurs de l'Etat de Vaud, DECFO-SYSREM (Description des emplois et classification des fonctions – Nouveau système de rémunération) ont été expliqués. Chaque enseignant et collaborateur ont reçu, début octobre 2008, du Conseil d'Etat une fiche d'information personnelle fournissant les données salariales selon le nouveau système de rémunération.
Une convention pour la mise en œuvre de la nouvelle classification des fonctions et de la nouvelle politique salariale a été signée entre une association faîtière du personnel, la FSF (Fédération des sociétés de fonctionnaires vaudois) et la Délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines. L'entrée en vigueur de ce système est subordonnée à l'aval du Grand Conseil.
Toutes les informations se trouvent sur le site Internet de l'Etat de Vaud: www.vd.ch (accès DECFO-SYSREM).

Infrastructures
Vallée de la Jeunesse: une nouvelle salle de travail pour les maîtres a été aménagée et un escalier «Sortie de secours» a été créé du 3e au 2e étage.
Grand-Pré : une école de danse moderne viendra s'installer dans les locaux de GP (danse classique étant prévue à Zurich).
Nyon: la construction du bâtiment Gymnase de Nyon-EPCN 2011 est en bonne voie. La 2e phase du concours du jury a eu lieu les 17 et 18 avril 2008.

L'avenir de l'EPC de Nyon
Le 24 novembre 2006, dans un communiqué de presse, le Conseil d'Etat indiquait que l'Ecole professionnelle de Nyon serait gérée jusqu'en 2012 par l'EPCL, ceci dans l'attente de la mise à disposition de nouveaux locaux.

Deux éléments pourraient modifier cet agenda:
Départ à la retraite du directeur de l'EPCL-N au 30.09.09,
Démission de la doyenne de Nyon, Mme Cuendet au 31.07.09.

C'est à M. Bez, directeur général de la DGEP, de prendre une décision quant à l'avenir de l'EPCN. Toutefois, nous pouvons imaginer trois hypothèses:
1. Statuquo. L'EPCN continue d'être gérée par l'EPCL Dans ce cas, un poste de doyen ou de directeur adjoint devrait être mis au concours pour août 2009.
2. L'EPCN redevient indépendante. Un nouveau directeur est nommé. Cette hypothèse est peu réaliste sachant qu'il n'y a plus de poste de directeur dans la D.O. (décision d'organisation) de Nyon.
3. L'EPCN est rattachée au Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon. Sous la responsabilité d'un directeur général, il y aurait un directeur adjoint en charge de l'école professionnelle et des écoles de commerce ainsi qu'un directeur adjoint en charge du gymnase. Ce modèle existe déjà dans le canton de Genève et Neuchâtel.

Le Conseil de direction de l'EPCL donne sa préférence à l'hypothèse trois. En effet, la restructuration et la gestion du site de Nyon demande beaucoup trop d'énergie et de temps à toute l'équipe en place. Les membres de la direction préféreraient concentrer leurs activités sur le site de Lausanne.

La nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle
En référence au projet de loi sur la formation professionnelle (LVFPr) du 3 septembre 2008 et quelques points importants ont été soulevés.

A l'art. 9, il est prévu que les écoles de culture générale et de commerce soient régies par cette loi.

L'art. 29 prévoit un Conseil des élèves, comme l'un des organes des écoles professionnelles. Il reviendra à la direction de l'EPCL de mener une réflexion quant à l'organisation d'un tel Conseil dans un établissement de plus de 3000 élèves.

L'art. 30 stipule que les écoles professionnelles, de métiers et de maturité professionnelle instituent un Conseil d'école. Ce dernier assure le lien entre l'école et l'économie locale. Le règlement interne de l'école précise la composition et la désignation des membres du Conseil.

L'avenir d'un Conseil d'école sous sa forme actuelle pourrait être remis en question. Une réflexion sera menée afin de développer des pistes pour répondre au cadre légal.

Divers
M. Curtet quittera ses fonctions de directeur de l'EPC de Lausanne et Nyon, pour cause de retraite, le 30 septembre 2009. Son poste sera mis au concours par la DGEP.

M. Kupper arrêtera son mandat de président du Conseil de l'EPCL dans le courant 2009.

Ecole professionnelle EPSIC
Lors de la rentrée de l'année scolaire 2007-2008, 1242 nouveaux élèves ont été accueillis. L'effectif des premières années est donc resté stable; à noter toutefois des variations relativement importantes dans différents secteurs, notamment dans la mécanique automobile avec une décrue probablement due à la réorganisation des professions dans ce domaine. En effet, les mécatroniciens ont remplacé les mécaniciens sur véhicules. Les effectifs de cette nouvelle profession sont regroupés dans deux classes à la place de cinq.

Nous relevons par contre une augmentation des effectifs dans le domaine de la mécanique générale et particulièrement chez les polymécaniciens. A la suite de la décision de la Direction de la formation professionnelle vaudoise (DFPV) de supprimer les classes de coiffure à Yverdon, toutes les nouvelles apprenties sont accueillies à l'EPSIC qui devient ainsi l'unique centre de compétence et, par conséquent, enregistre une forte progression du nombre d'élèves. A noter encore que les professions d'informaticiens et de gardiens d'animaux ont affiché des effectifs en hausse.

Le nouveau système de subventions fédérales est basé sur le nombre d'élèves inscrits en formation initiale CFC ou «attestation». Les élèves de formation élémentaire échappent donc à ce décompte. L'écolage de ces derniers serait ainsi complètement à la charge du canton. Il n'est donc pas impossible que cette filière soit supprimée, ce qui engendrera des difficultés pour les élèves les plus faibles désireux d'entrer dans une formation professionnelle où il n'existe pas de formation initiale en deux ans. Dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle filière, il est constaté qu'il y a fort peu d'apprentis susceptibles de bénéficier de la passerelle prévue pour passer en voie CFC une fois l'attestation obtenue. Toutefois, ces quelques cas devraient pouvoir bénéficier d'un encadrement individuel spécialisé pour réussir cette poursuite de parcours professionnel. La loi fédérale prévoit de telles mesures, mais l'Etat de Vaud ne les applique pas encore. Les chances de réussite de ces élèves sont donc faibles. Il est à espérer que la nouvelle loi cantonale et son règlement d'application prévoient ce type de coaching.

S'agissant de la nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle, il est à relever un nouveau retard dans sa mise en vigueur. Les travaux sont en cours au Grand Conseil. Le contenu du règlement quant à lui n'est pas connu.

A l'initiative du Conseil de politique sociale et avec l'accord de la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, un projet pilote conçu par le Centre social protestant et portant sur la prévention de l'endettement a été mis en œuvre à l'EPSIC. Le thème du surendettement s'intègre dans le cadre du programme de culture générale de deuxième année. Cinquante-quatre classes sont concernées. Cette expérience est renouvelée durant l'année scolaire 2008-2009.

Durant les deux dernières semaines scolaires, la plupart des locaux de l'EPSIC sont affectés à l'organisation des examens d'une cinquantaine de professions. Pendant cette période, l'EPSIC organisait deux semaines d'activités sportives, la première concernant des activités nautiques. Vu les nouvelles exigences de sécurité et les risques de noyade existant dans la pratique des sports nautiques, la direction a décidé de renoncer à ces derniers. En remplacement, un groupe de travail a organisé une semaine dite culturelle, qui a permis quotidiennement à plus de 450 élèves de visionner des films sélectionnés pour leur intérêt cinématographique. Les films choisis ont fait l'objet d'un dossier pédagogique mis à disposition des enseignants de culture générale. Les projections ont eu lieu à la cinémathèque suisse, à Montbenon. Durant cette semaine, un spectacle de découverte des musiques du monde a également été présenté aux élèves.

La mise en place du SIEF (Système d'information des établissements de formation) a pris un énorme retard. Rappelons que ce système d'information s'inscrit dans le cadre de l'informatisation des prestations étatiques et que les écoles professionnelles ont été choisies comme pilote.

Le retard pris par les concepteurs du système est dû essentiellement à leur méconnaissance de la complexité de l'enseignement professionnel.

Après plusieurs reports, le déploiement du nouveau logiciel ESA, qui s'inscrit dans le projet SIEF, aurait dû être totalement opérationnel dès janvier 2008, ce qui ne fut pas le cas! Par voie de conséquence, le personnel de l'EPSIC a dû recourir à des moyens de fortune pour assurer les échéances administratives de fin d'année scolaire et d'enclassement pour la nouvelle année, ceci en plus du travail exigé par l'implémentation de ce nouveau système d'exploitation.

Sur le plan de l'organisation interne, signalons que M. Anton Zysset, doyen des professions de l'électricité (division 3), a pris sa retraite le 31 juillet 2008. Il a été remplacé à ce poste par M. Claude Casoni.

3.6.4. Institution

Logement Idéal

Il est temps, une fois de plus de rappeler que Logement Idéal, société coopérative, a été crée conjointement en 1960 par la Société des jeunes commerçants de Lausanne et par la SIC. Actuellement, le conseil d'administration est composé de 11 membres, dont quatre avaient été proposés par la SIC, selon les statuts en vigueur. Deux d'entre eux quitteront les Conseil en juin 2009, il appartiendra à la SIC de présenter de nouveaux candidats.

L'exercice 2008 a été caractérisé par l'agrandissement de l'EMS des Boveresses pour en augmenter la capacité de 30 à 42 pensionnaires. Les travaux d'agrandissement et de modernisation, comprenant en particulier la création d'un ascenseur indépendant du reste de l'immeuble, dureront jusqu'au début 2009, du fait du maintien de l'EMS dans sa structure actuelle d'accueil pendant la période de transformation. Logement Idéal consacre un peu plus de deux millions de francs à ces travaux, alors que l'exploitant finance l'installation d'une nouvelle cuisine et divers travaux accessoires.

Par ailleurs, en l'absence de tout projet concret de construction, le Conseil d'administration a décidé de procéder à un programme important d'entretien et de rénovation des immeubles au cours des exercices 2008-2010. Il s'agit en particulier du raccordement au chauffage à distance de plusieurs bâtiments de la zone de l'Ancien-Stand, et du remplacement des fenêtres de diverses constructions ainsi que le renouvellement d'ascenseurs, le coût total de ces travaux avoisineront cinq millions de francs pendant la période en question.

4. LES ORGANES DE LA SIC

Comité

Président:

M. Berney Michel, directeur services & imprimeries, Edipresse Suisse,Av. de la Gare 33, 1001 Lausanne

Vice-président:

M. Leuba Nicolas, administrateur-délégué, Garage Honegger SA, rte d'Yverdon, Echandens

Secrétaire général:

M. Masserey Christian, secrétaire patronal, Centre Patronal, rte du Lac 2, Paudex

Membres:

Mmes Grobéty Doris, directrice, PMS Parking Management Services S.A., ch. du Chêne 7 E, Renens
Grin Nicole, Union des communes vaudoises, av. de Lavaux 35 Pully

MM. Bovet Philippe, Bovet Tissus SA, rue Centrale 19, 1003 Lausanne
Braun Philippe, administrateur, Régie Ed. Braun S.A., rue Centrale 5, Lausanne
Cosendai Hugues, consultant, HC Conseil, En Budron E9, Le Mont
Décoppet Martial, directeur adjoint, BCV, Case postale 300, 1001 Lausanne
Delapierre Jacky, agent général, Vaudoise Assurances, rue du Bugnon 42, Renens
Doffey Philippe, directeur, Retraites Populaires, rue Caroline 11, Lausanne
Ehrensperger Hannes, architecte SIA, CCHE Architecture SA, Case postale 5623, 1002 Lausanne Fellrath Mario, ingénieur civil epfz-sia, Fellrath & Bosson SA, ch. de Maillefer 37, Le Mont
Galé Pierre-Alain, administrateur, Bertholet + Mathis S.A., av. du Grey 84, Lausanne
Goutte Gilles, administrateur, Goutte Récupération S.A., av. de Sévelin 22, Lausanne
Grobéty Bernard, directeur général adjoint, Vaudoise Générale Cie d'Assurances, pl. de Milan, Lausanne
Heim Jean, dr. en droit, avocat, rue de la Grotte 6, Lausanne
Kolly Didier, Beaulieu Exploitation SA, Case postale 89, 1000 Lausanne 22
Meillaud José, directeur, Crédit Suisse, Case postale 5722, 1002 Lausanne
Noverraz Pierre, notaire, rue de Bourg 20, Lausanne
Pernet Jacques, hôtelier, Hôtel Bellerive, av. de Cour 99, Lausanne
Petitpierre Claude, directeur, Lausanne Tourisme, av. de Rhodanie 2, Lausanne
Strebel Jean-Pierre, directeur financier, Union cycliste internationale, Aigle
Walther Michel, directeur général, clinique La Source, av. Vinet 30, Lausanne

Vérificateurs des comptes

MM. Braillard Jean-Frédéric, BDO Visura, Lausanne (1er vérificateur)
Petermann Jean-Marc, Jordi SA, Lausanne (2e vérificateur)
De Mercurio Reto, CDM Hôtel et Restaurants SA, Lausanne (1er suppléant)
Schuler Philippe, Parking St-François, Lausanne (2e suppléant)

Membres d'honneur de la société

MM. Bonnard François, ancien directeur général de l'UVACIM, Pully
Bovard Louis-Philippe, Cully
Imoberdorf Charles, Pully
Wicht Jean-Pierre, Lausanne

Siège de la société

Lausanne, rue du Petit-Chêne 38, case postale 1215, 1001 Lausanne
Téléphone: 021 796 33 29 – Fax: 021 796 34 74 –
e-mail: info@sic-lausanne.ch

5. RÉPARTITION DES CHARGES AU SEIN DU COMITE

Commissions internes

Elles sont formées en fonction des actions et objectifs.

a. **Information et périodique**
composée de: Mme Nicole Grin et MM. Georges-Marie Bécherraz, Michel Berney, Hugues Cosendai, Gilles Goutte, Christian Masserey, Pierre Noverraz, Stéphane Rezso.

b. **Urbanisme et transport**
Composée de: Mme Nicole Grin et MM. Philippe Braun, Mario Fellrath, Nicolas Leuba, Jacques Pernet.

c. **Promotion économique**
Composée de: MM. Martial Deccopet, Jacques Pernet, Jean Heim.

d. **Commission formation professionnelle**
Composée de: MM. Hugues Cosendai, Jean Heim, Nicolas Leuba.

Commissions externes (représentants SIC):

Conseil Logement Idéal
MM. Willy Grandjean, Fridolin Hefti, Philippe Doffey, Pierre Noverraz.

Comité de l'Association Réussic
M. Hugues Cosendai.

au Conseil d'établissement de l'**EPCL**:
M. José Meillaud.

au Conseil d'établissement de l'**EPSIC**:
MM. Jean Heim et Hugues Cosendai.

Association DECLIC
MM. Jean Heim.

Commission CIO - Capitale Olympique
M. Christian Masserey.

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)
M. Hannes Ehrensperger.

Commission extra-parlementaire de la petite enfance
Mme Nicole Grin.

Comité de l'Association TV Région lausannoise
Mme Martine Fiora.

Conseil des transports publics de la région lausannoise
M. Nicolas Leuba.

Commission de promotion économique de Lausanne Région
à repourvoir

Commission emploi des jeunes de Lausanne Région
à repourvoir

Tous les jours de la vie CIE à la pointe du progrès

1er en Suisse: le CIE imprime «waterless» sur KBA Cortina

seulement de l'encre et du papier!

Les +:
+ écologique
+ économique
+ qualitatif

Centre d'impression Edipresse - Ch. de Mochettaz 8 - 1030 Bussigny -
Tél. +41 21 349 57 57 - Fax +41 21 349 57 39
www.cie-imprimeries.ch - cie@edipresse.ch

RPVie entreprise

Motiver son personnel avec des prestations sociales de qualité

Grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et les prestations sociales de qualité deviennent souvent une source de motivation déterminante pour les employés. Avec RPVie, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2400 PME nous font confiance.

Pour nous contacter : 021 348 23 29 – www.rpvie.ch

soyons vrais, parlons franc

Retraites Populaires Vie
mutuelle d'assurances